

INCIDENT INÉDIT DANS  
UN AÉROPORT FRANÇAIS  
**Un vol  
fantôme vers  
Marrakech**

P 24

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro  
Mercredi 22 avril 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6729 - 23<sup>e</sup> année

**BRAHIM GHALI :**



**« La femme sahraouie doit être au cœur de l'action nationale »**

P 6

**PROTECTION DES INFRASTRUCTURES VITALES DU PAYS**

# L'ANP aux avant-postes

LIRE EN PAGE 2



Ph : DR

**RÉUNION DU GOUVERNEMENT**

**La sécurité sociale et l'emploi à l'examen**

P 24

**LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET**

**14 partis hors course pour non-conformité avec la loi**

P 4

**FILIÈRE DE LA TOMATE**

**Produire c'est bien, réguler c'est encore mieux**

P 5

**LES COURSES EN DIRECT**

**HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 16H00**

**Houlm El Hayet, grand favori**

P 21

**ALGÉRIE – TCHAD**

## L'investissement économique et les échanges commerciaux sur la table

P 3



**L'ÉDITO**

Les lignes bougent dans la relation d'Israël avec les 27 pays de l'Union européenne (UE). Le soutien accordé à l'État hébreu par l'UE se fissure de plus en plus. Hier, les pays de l'Union Européenne (UE) se sont réunis au Luxembourg pour discuter de l'accord d'association avec Israël. Ceci à la demande de plusieurs pays membres et notamment de l'Espagne, suivie par l'Irlande et la Slovaquie. La Belgique demande une suspension partielle de l'accord. Même la Commission européenne s'est jointe à la demande belge pour demander une suspension partielle du volet commercial qui peut se décider, non plus à l'unanimité, mais seulement à la majorité qualifiée (15 pays sur 27) des pays de l'Union européenne. Le pays le plus engagé dans la suspension de l'accord avec Israël est l'Espagne. Pedro Sanchez, le premier ministre espagnol, a rappelé son ambassadeur de Tel-Aviv après avoir interdit son espace aérien aux avions israéliens et stoppé ses livraisons d'armes à l'État hébreu. Conclu en 1995 et entré en vigueur en 2000, l'accord d'association n'est pas respecté par le gouvernement israé-

## Israël, l'UE et les chrétiens

lien. Notamment son article 2 qui stipule que : « Les relations entre les parties, ainsi que toutes les dispositions de l'accord lui-même, sont fondées sur le respect des droits humains et des principes démocratiques, qui guide leur politique intérieure et internationale et constitue un élément essentiel du présent accord ». Pedro Sanchez qui a appelé les pays membres à suspendre l'accord d'association avec Israël explique pourquoi. Pour Sanchez, « Un gouvernement qui viole le droit international (...) ne peut être partenaire de l'Union européenne... C'est aussi simple que cela » a-t-il fait valoir lors d'un meeting électoral en Andalousie. Il faut rappeler qu'Israël a accumulé les motifs de sa mise au ban des nations. Par sa ter-

rifiante sauvagerie à Gaza. Par sa politique d'apartheid, notamment la peine de mort votée pour les seuls condamnés palestiniens. Par l'agression israélo-américaine contre l'Iran. Par l'agression israélienne contre le Liban. Et, dernier motif intervenu dimanche dernier. L'armée israélienne s'en prend au principal symbole chrétien. Une photo illustrant la destruction, dans un village du Sud-Liban, de la statue du Christ par l'armée israélienne a fait le buzz sur les réseaux sociaux. Cette profanation vient s'ajouter à la mort, le 9 mars dernier, du prêtre de la paroisse de Qlayâa, autre village maronite du Sud, dans un bombardement israélien. Benjamin Netanyahu ne respecte aucune autre religion que la sienne. Autre fait nouveau, Israël a perdu, le 12 avril dernier, son allié inconditionnel hongrois, Viktor Orban. Le nouveau premier ministre de la Hongrie, Péter Magyar, promet d'exécuter le mandat d'arrêt de la CPI contre Benjamin Netanyahu. La réunion de l'UE au Luxembourg, hier, n'était pas comme les autres. Elle a ouvert la voie à une remise en cause profonde de la relation entre Israël et l'Occident y compris la communauté chrétienne. Ce n'est plus qu'une question de temps. Les masques sont tombés !

**Zouhir Mebarki**

PROTECTION DES INFRASTRUCTURES VITALES DU PAYS

# L'ANP aux avant-postes

*L'Armée nationale populaire n'est pas seulement garante de la sécurité du pays, des citoyens et de la stabilité de l'État, mais elle est aussi le bouclier auquel se heurtent les tentatives de sabotage qui visent les installations vitales du pays.*



PH: DR

« La protection des installations vitales du pays face aux nouvelles menaces : réalité et perspectives d'amélioration ». Tel est le thème d'un séminaire organisé, hier, au Cercle national de l'Armée à Béni-Messous, et dont les travaux ont été présidés par le général d'armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. En parlant de sécurisation des installations vitales du pays contre les attaques classiques ou nouvelles, une problématique posée il y a quelques mois par le président de la République nous revient à l'esprit. Il s'agit du double défi qui consiste à édifier une économie forte en parallèle à une armée qui s'affirme de plus en plus forte. Alors en visite en octobre 2025 au siège du MDN, le président Abdelmadjid Tebboune a affirmé que « puissance économique et puissance militaire vont de pair ». Autrement dit, les deux composantes sont indissociables. Le défi étant de préserver la souveraineté et l'indépendance des positions du pays en se dotant d'une économie forte et d'une armée tout aussi forte. Il se trouve que l'ANP est, une

fois de plus, au cœur de ce défi. L'ANP dispose d'une expérience de terrain en matière de protection des installations économiques vitales. Et elle en a fait ses preuves. L'attaque massive perpétrée par un groupe terroriste à Tiguentourine (In Salah) en janvier 2013 témoigne des capacités de dissuasion et de riposte de l'ANP contre toute menace, quelle que soit son ampleur, contre les installations stratégiques du pays.

A l'occasion de ce séminaire, Chengriha a ainsi prononcé une allocution dans laquelle il a posé les jalons de cette problématique.

« Les installations vitales ne se limitent plus à de simples actifs économiques dans la mesure où leur rôle s'est consolidé pour constituer de véritables artères de vie, irriguant le corps de l'État moderne en sécurité et stabilité, impulsant les dynamiques d'intégration du développement et contribuant à la promotion de la sécurité nationale dans toutes ses dimensions », a-t-il relevé. Dès lors, « la protection

des installations vitales et des infrastructures s'impose comme un choix stratégique et rationnel, constituant une composante essentielle du dispositif de défense nationale et se plaçant au cœur de la sécurité globale », a-t-il ajouté, assurant que l'ANP « contribue de manière essentielle à la sécurisation des installations vitales et veille à l'actualisation permanente des plans d'intervention et à leur formation et à la coordination entre les différents acteurs concernés ».

Dans ce sens, l'ANP, à la lumière des orientations du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, souligne Chengriha, « joue un rôle fondamental et central, contribuant à travers ses unités opérationnelles et son appareil sécuritaire, à la sécurisation des installations stratégiques par la mise en œuvre de plans de protection et d'intervention, afin de faire face à diverses menaces, qu'elles soient terroristes, de sabotage, cybernétiques ou

relevant de ce que l'on appelle aujourd'hui les menaces hybrides ». L'ANP veille également à « l'actualisation et au développement permanent des plans d'intervention des équipes d'intervention et de leur formation, ainsi que des méthodes de planification et de coordination entre les différents secteurs, et ce, dans le cadre d'une approche globale fondée sur l'anticipation plutôt que la réaction, la prévention plutôt que le traitement, tout en consolidant la complémentarité entre le facteur humain et les technologies modernes », a ajouté le général d'armée, qui a ensuite annoncé l'ouverture officielle des travaux de ce séminaire.

Signe de l'importance de ce séminaire, une pléthore de hauts cadres et responsables des institutions présidentielle et militaire ont répondu présents. Il y a eu la présence aux côtés du SG de la présidence de la République, de ministres et du Conseiller auprès du président de la République chargé des affaires liées à la sécurité et la défense, le général de corps d'armée Commandant des Forces terrestres, le SG du ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces et de la Garde républicaine, le directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Commandant de la 1<sup>re</sup> région militaire, les chefs de départements, le Contrôleur général de l'armée, les directeurs centraux du MDN et de l'état-major de l'ANP, ainsi que de hauts responsables et des professeurs universitaires.

Farid Guellil

PROTECTION CIVILE

## Une campagne contre les incendies de récoltes agricoles

La direction générale de la Protection civile (DGPC) a lancé, hier, une campagne nationale de prévention contre les incendies de récoltes agricoles, ciblant particulièrement plusieurs wilayas du sud du pays. Cette initiative intervient à l'approche de la période de moisson-battage, qui débute généralement entre la fin du mois d'avril et le début du mois de mai, une phase sensible marquée chaque année par des risques accrus d'incendies pouvant entraîner des pertes considérables. Dans son communiqué, la DGPC souligne que « cette initiative s'inscrit dans la dynamique des efforts soutenus de l'État visant à préserver le potentiel agricole national, en particulier les cultures céréalières, élément stratégique de la sécurité alimentaire ». Les wilayas concernées par cette campagne sont Adrar, Timimoun, El Meniâa, In Salah, El Oued, Touggourt, Ouargla et Ghardaïa, avec un lancement officiel prévu à Timimoun en présence des différents partenaires du secteur agricole. Les données recueillies au cours des trois dernières années révèlent que « la majorité des incendies enregistrés est due à des facteurs évitables, notamment le non-respect des consignes de prévention », selon la DGPC, précisant que « le manque d'entretien des équipements agricoles, l'absence de moyens d'extinction adaptés, l'insuffisance de réserves d'eau à proximité des exploitations ou

encore la méconnaissance des gestes d'intervention rapide figurent parmi les causes les plus fréquentes ».

### UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION RENFORCÉ

Pour faire face à cette situation, un dispositif de sensibilisation a été mis en place sur le terrain, reposant sur « des caravanes itinérantes », « des journées d'information » et « des ateliers pratiques destinés aux agriculteurs ». L'objectif est « de promouvoir les bonnes pratiques, de renforcer les capacités d'intervention précoce et d'assurer une large diffusion des consignes de sécurité à travers différents supports de communication ».

Parallèlement, les services de la Protection civile, en coordination avec les autorités locales et les services agricoles, poursuivent « le renforcement des mesures préventives, notamment par l'aménagement de pistes agricoles, la création de bandes coupe-feu et l'installation de points d'eau à proximité des zones de production ».

Les agriculteurs sont ainsi appelés « à adopter des comportements responsables afin de réduire les risques de départ et de propagation des incendies. »

Un dispositif opérationnel spécifique est également déployé durant toute la campagne de moisson-battage, basé sur le pré-positionnement d'unités d'interven-

tion dotées de moyens humains et matériels adaptés.

Ce dispositif vise à garantir une intervention rapide dès les premiers signes d'incendie, limitant ainsi sa propagation et les dégâts potentiels. À travers cette campagne, la Protection civile ambitionne « de renforcer la culture de prévention, de promouvoir la responsabilité collective et de contribuer à la protection durable de la production agricole nationale, dans un contexte où la sécurité alimentaire demeure un enjeu majeur », a conclu le communiqué.

L. Zeggane

ANP

## Un terroriste lourdement armé abattu à Ain Defla

Un terroriste a été abattu et un pistolet-mitrailleur et une quantité de munitions récupérés lors d'une opération de recherche et de ratissage menée par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le secteur militaire d'Ain Defla, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Selon la même source, « dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage dans le secteur militaire d'Ain Defla en première Région militaire, des détachements de l'ANP ont abattu, lundi 20 avril 2026, un terroriste et récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets ». Ajoutant que « cette opération, qui est toujours en cours, confirme une nouvelle fois l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'ANP dans la lutte contre les résidus de ces groupes criminels, notamment à travers l'intensification de la pression et le tarissement des sources de soutien, et ce, jusqu'à leur éradication totale », a conclu le communiqué.

L. Z.

BANDES DE QUARTIERS

## L'État va sévir

Si les autorités publiques décident, en ce moment précis, d'installer ce dispositif national, la démarche traduit l'engagement ferme de l'État à lutter contre un fléau social qui menace sérieusement la quiétude des habitants. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a procédé à l'installation officielle des membres de la Commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers pour la période 2026-2029, en présence des représentants de différents secteurs sécuritaires et ministériels. Le ministre a souligné que cette installation ne relève pas de simples procédures routinières, mais constitue un nouveau départ pour un processus national décisif visant à faire face au phénomène des bandes de quartiers, qui continue de représenter une réelle menace pour la sécurité des citoyens et la tranquillité des quartiers. Il a insisté sur le fait que la prévention demeure le choix stratégique, dans le cadre d'une approche globale fondée sur la complémentarité entre sensibilisation et répression. Il a également mis en avant le rôle central des services de sécurité dans la lutte contre ce phénomène, leur adressant ses remerciements pour leurs efforts constants en matière de protection des citoyens et de leurs biens. Dans ce contexte, le ministre a indiqué que la vision du président de la République repose sur une approche globale et intégrée pour faire face à ce phénomène, à travers la mise en place d'un cadre juridique spécifique et le renforcement des mécanismes de prise en charge via la Commission nationale au niveau central et les commissions de wilaya au niveau local. La Commission nationale est notamment chargée d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale globale, fondée sur un diagnostic précis du phénomène et ciblant différents espaces, notamment le milieu scolaire, les quartiers, les maisons de jeunes, les mosquées et l'espace numérique, avec un accent particulier sur les mécanismes de prévention, de sensibilisation et d'alerte précoce. Le ministre a également salué le rôle efficace de sensibilisation joué par les différents acteurs, soulignant l'importance d'exploiter les réseaux sociaux pour diffuser la prise de conscience et développer un discours préventif adapté aux préoccupations des jeunes, contribuant ainsi à réduire les comportements déviants et violents. Enfin, le ministre a appelé à une mobilisation collective de tous les acteurs (famille, école, mosquées, société civile et médias), tout en affirmant que la lutte contre le phénomène des bandes de quartiers est une responsabilité partagée nécessitant la coordination des efforts et l'intensification du travail de terrain pour atteindre les objectifs escomptés.

Ania N.

ALGÉRIE – TCHAD

# L'investissement économique et les échanges commerciaux sur la table

La 4e session de la Commission gouvernementale mixte algéro-tchadienne est ouverte, depuis hier à Alger, sous la coprésidence du chef de la diplomatie nationale Ahmed Attaf et de son homologue tchadien Abdallah Saber Fadl.



Les différentes dimensions des relations de fraternité et de coopération unissant l'Algérie et le Tchad, et les perspectives de leur promotion à des niveaux supérieurs, conformément aux hautes orientations des dirigeants des deux pays frères, le président Abdelmadjid Tebboune, et le président tchadien, le maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, ont été passées en revue, lors d'entretiens, hier, à Alger, par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger de la République du Tchad, Abdoulaye Sabre Fadoul. Les deux parties ont également examiné "plusieurs

questions d'intérêt commun, dont la situation actuelle de leur voisinage immédiat dans la région sahélo-saharienne, les développements au Moyen-Orient, et les dernières évolutions de la question palestinienne". Les deux ministres ont en ces entretiens peu avant de co-présider les travaux de la 4e session de la Commission mixte gouvernementale algéro-tchadienne, a indiqué un communiqué du ministère. Plusieurs dossiers importants étaient à l'ordre du jour de cette session, au cours de laquelle était prévu l'examen des moyens de développer le partenariat bilatéral, d'encourager l'investissement

et de faciliter les échanges commerciaux, avec un intérêt particulier accordé au renforcement et à l'élargissement de l'intégration économique entre les deux pays. La veille, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, le ministre du Commerce et de l'Industrie de la République du Tchad, Mathieu Guibolo Fanga, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération et le partenariat économique et commercial entre les deux pays, a indiqué le ministère dans un communiqué. La rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, en marge de l'ouverture des travaux de la 1ère session du Conseil d'affaires algéro-tchadien, a été l'occasion d'échanger les vues sur les voies et moyens de renforcer les relations de coopération économique et commerciale entre les deux pays, à même de refléter la volonté commune de l'Algérie et du Tchad, de développer le partenariat bilatéral et d'élargir les perspectives des échanges commerciaux. Les deux parties ont également abordé la possi-

bilité d'organiser une foire des produits algériens au Tchad, dans le but de faire connaître les capacités de production nationale, mettre en exergue la diversité et la qualité des produits algériens et ouvrir la voie aux opérateurs économiques algériens pour accéder au marché tchadien et explorer les opportunités de partenariat offertes, ajoute le communiqué. Dans ce cadre, les deux responsables ont réaffirmé l'importance d'encourager les échanges directs entre les hommes d'affaires des deux pays, à travers le Conseil d'affaires algéro-tchadien et d'intensifier les initiatives économiques communes, à même de contribuer au développement des échanges commerciaux. La première session du Conseil d'affaires algéro-tchadien s'est ouverte, lundi, au siège du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, supervisée par le ministre du secteur, Kamel Rezig, en compagnie du ministre tchadien du Commerce et de l'Industrie, Mathieu Guibolo Fanga. Dans son allocution d'ouverture, Kamel Rezig a souligné que ce Conseil "incarne la forte volonté politique des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le président de la République du Tchad, M. Mahamat Idriss Déby Itno, visant à promouvoir la coopération économique et à développer les échanges commerciaux entre les deux pays, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour une intégration économique africaine fondée sur l'exploitation des potentialités et des capacités disponibles".

M'hamed Rebah

R. N.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

## Tebboune reçoit le secrétaire exécutif de l'OLACDE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine et caribéenne de l'énergie (OLACDE), Andrés Rebolledo Smitmans. Ont assisté à cette audience, Mohamed Arkab, ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, et Amar Abba, conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques.

MÉDICAMENTS

## Le Pr Khiati appelle l'Afrique à « prendre son destin en main »

Alors que les tensions géopolitiques mondiales fragilisent les chaînes d'approvisionnement, l'Afrique se retrouve exposée à un risque croissant de pénuries de médicaments. Entre dépendance structurelle, hausse des coûts et manque d'intérêt des grandes puissances, la question de la souveraineté sanitaire s'impose avec urgence. Dans l'épisode d'Avenir Souverain, de l'agence russe

Sputnik, le professeur Mostefa Khiati, pédiatre, médecin-chercheur et président de la Forem, a analysé sans détour une réalité préoccupante: celle d'un continent dont le système de santé reste profondément vulnérable aux chocs extérieurs. Selon lui, la crise actuelle ne surgit pas de nulle part ; elle prolonge une fragilité ancienne, longtemps ignorée, aujourd'hui aggravée par les tensions géopolitiques

au Moyen-Orient et ailleurs. Il rappelle que cette dépendance extrême aux importations, notamment les principes actifs, expose l'Afrique à des hausses de prix incontrôlables et à des ruptures d'approvisionnement, rendant l'accès aux soins toujours plus incertain pour des millions de personnes.

### « L'AFRIQUE OTAGE DES IMPORTATIONS »

« Nous sommes pratiquement à 100 % dépendants des principes actifs importés, et forcément cela a un coût, un coût qui ne cesse d'augmenter avec le prix du pétrole, du transport et les difficultés d'acheminement.

Mais le problème est plus profond [...] ce n'est pas une faille du système mondial, c'est un manque d'intérêt. Le médicament est pensé pour des marchés rentables, pas pour l'Afrique. Aujourd'hui, il est impératif que le continent se réveille, qu'il prenne son destin en main et qu'il mette en place une véritable industrie pharmaceutique pour répondre à ses propres besoins. Cette crise peut être un déclic, à condition d'adopter une démarche commune et une vision à long terme », a-t-il affirmé.

A. N.

Ania N.

BACCALAURÉAT DES ARTS

## 121 candidats entament les épreuves pratiques à Alger

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Saâdaoui, a donné, hier, au niveau du Lycée national des arts « Chahid Ali Maâchi » à El Biar, Alger, le coup d'envoi des épreuves pratiques du baccalauréat, filière Arts. Au total, 121 candidats ont pris part à ces épreuves, dont 16 candidats libres, répartis sur quatre spécialités : musique, audiovisuel (cinéma), théâtre et arts plastiques. Les épreuves se sont déroulées sur une seule journée. Dans une déclaration à la presse, M. Saâdaoui a indiqué que « toutes les dispositions organisationnelles ont été prises, en sus de la mobilisation des moyens matériels, humains et pédagogiques, afin d'assurer le bon déroulement de ces épreuves », insistant sur « l'encadrement des candidats et l'importance de cette filière dans la formation d'artistes spécialisés ». Le ministre a ajouté que cette visite lui a permis de s'enquérir du déroulement général des épreuves, soulignant que « le soutien à la filière Arts s'inscrit dans le cadre de la politique de l'État visant à former une nouvelle génération d'artistes spécialisés, à travers une formation de base au cycle secondaire, dans le cadre d'une coordination participative entre le ministère de l'Éducation nationale et les différentes instances concernées ». Il a, en outre, adressé ses vœux de réussite aux élèves du Lycée des arts ainsi qu'à l'ensemble des candidats dans toutes les filières, saluant les efforts de la communauté éducative et des parents ayant accompagné leurs enfants tout au long de l'année scolaire.

L. Zeggane

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

## L'Algérie présente ses efforts au forum des Nations unies à New York

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzard, a pris part, au siège des Nations unies à New York, aux travaux du forum du Conseil économique et social consacré au suivi du financement du développement, au titre de l'exercice 2026. Ce forum, prévu jusqu'à vendredi 24 avril, a été ouvert lundi par le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, la présidente de l'Assemblée générale des Nations unies, Annalena Baerbock, et le président du Conseil économique et social, Lok Bahadur Thapa, qui ont convenu d'œuvrer à la mise en œuvre des conclusions de « l'engagement de Séville », adopté par les chefs d'État et de gouvernement en juin dernier. De son côté, la vice-secrétaire générale des Nations unies, Amina Mohammed, a présenté un exposé exhaustif incluant le rapport du secrétaire général pour l'exercice 2026 sur le financement du développement durable, insistant sur la nécessité urgente de renforcer les efforts internationaux, notamment dans un contexte d'instabilité économique mondiale, ayant entraîné une pression accrue en matière de développement sur les pays les plus pauvres.

La hausse du coût des emprunts et la baisse des opportunités d'emploi, en parallèle des situations géopolitiques complexes au Moyen-Orient, menacent d'inverser les progrès réalisés concernant les Objectifs de développement durable (ODD), a-t-elle dit. Lors du débat général, le ministre des Finances présentera une intervention sur les efforts de l'Algérie, aux plans national et international, en matière de financement du développement. Ont pris part à la séance d'ouverture, le directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI), Nigel Clarke, ainsi que le directeur général et directeur des connaissances du Groupe de la Banque mondiale (BM), Pascal Donohoe, qui ont passé en revue les efforts que déploient leurs deux institutions pour accompagner les pays dans le processus de financement des projets de développement durable.

Ania N.

ATTAF REÇOIT LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE L'OLACDE

## Le renforcement de la coopération énergétique au centre des discussions

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, le secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine et caribéenne de l'énergie (OLACDE), Andrés Rebolledo Smitmans, en visite officielle en Algérie. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a permis de passer en revue l'état de la coopération avec cette organisation régionale au sein de laquelle l'Algérie jouit de la qualité d'« observateur permanent », et d'examiner les perspectives de son renforcement en adéquation avec les potentialités et les expertises dont disposent l'Algérie et ses partenaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, tant en matière de ressources énergétiques conventionnelles que dans le domaine des énergies renouvelables. Les deux parties ont également échangé « les points de vue sur les évolutions que connaissent les marchés mondiaux de l'énergie et examiné les moyens de renforcer la coopération Sud-Sud, notamment à travers l'intensification de la coordination dans les fora internationaux liés aux domaines de l'énergie », ajoute la même source.

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

# 14 partis mis hors course pour non-conformité avec la loi

À moins de trois mois des élections législatives prévues le 2 juillet 2026, 14 formations politiques attendent toujours le feu vert de la participation.

**E**n cause : leur non-conformité avec la loi organique sur les partis politiques. C'est ce qu'a indiqué le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khelfane. Invité du forum du quotidien El Moudjahid, Khelfane a précisé que ces formations « ne sont pas concernées, à ce stade, par le prochain rendez-vous électoral ». Plusieurs d'entre elles ont toutefois entamé des démarches de mise en conformité, en organisant leurs congrès et en renouvelant leurs instances dirigeantes pour se mettre en règle.

## LA PORTE RESTE OUVERTE, SOUS CONDITIONS

« La porte reste ouverte », a assuré le président par intérim de l'ANIE, à condition que ces partis régularisent leur situa-



tion juridique « dans les délais fixés et conformément aux conditions prévues par la loi sur les partis ». L'objectif étant de garantir le respect des règles encadrant l'activité politique et permettre à ces formations de rejoindre le processus électoral. Pour accompagner les préparatifs, l'ANIE a lancé une plateforme numérique spécialement destinée aux partis politiques avec pour objectif de prendre en charge leurs préoccupations liées au retrait des formulaires de candidature et aux aspects organisationnels et techniques du scrutin. Cette démarche s'inscrit dans la modernisation de la gestion

administrative et la simplification des procédures. La plateforme offre un espace de communication directe permettant aux partis de soumettre leurs interrogations en temps réel, notamment sur les volets juridiques et réglementaires liés aux candidatures. Les services de l'ANIE sont mobilisés 24h/24 pour assurer des réponses « immédiates et précises ». L'Autorité souligne que ce dispositif doit accompagner les formations politiques, en particulier celles qui cherchent à régulariser leur situation, afin qu'elles puissent finaliser les démarches requises dans les délais. Un levier censé renforcer la trans-

parence du processus et consacrer l'égalité des chances entre acteurs politiques.

## LES CITOYENS APPELÉS À VÉRIFIER LEURS INSCRIPTIONS AVANT LE 26 AVRIL

Parallèlement, l'ANIE a pris une série de mesures à l'attention des citoyens, dans le cadre du décret présidentiel n°26-145 du 4 avril 2026 portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale le jeudi 2 juillet 2026. Les électeurs inscrits sont invités à utiliser les services numériques disponibles sur le site officiel de l'ANIE pour : vérifier leur inscription sur les listes électorales, connaître le numéro et l'adresse de leur bureau de vote, demander une copie de leur carte d'électeur, ou encore actualiser et corriger leurs données personnelles. L'ANIE rappelle que la période de révision exceptionnelle des listes électorales se poursuit jusqu'au 26 avril 2026. Les citoyens ayant déposé une demande d'inscription pourront confirmer leur enregistrement dès la clôture de cette phase, avec la publication de la liste des nouveaux inscrits à partir du 27 avril 2026, « en vue de garantir la transparence et la crédibilité du processus électoral ».

Ania N.

ORGANISATION DE LA OMRA

## Des agences de voyage déjà autorisées

**L**e directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Tahar Braik, a procédé à la remise d'une partie des autorisations aux agences de tourisme et de voyages candidates à l'organisation de l'activité de la Omra au titre de la saison 1448 H, a indiqué, hier, un communiqué de l'Office. Selon la même source, « M. Braik a procédé à la remise d'une partie des autorisations aux agences de tourisme et de voyages candidates à l'organisation de l'activité de la Omra au titre de la saison 1448 H, dans une démarche reflétant la préparation anticipée de l'Office pour

cette saison ». Cette opération intervient « à l'avance par rapport aux saisons précédentes, se voulant un choix stratégique de l'ONPO, suite aux résultats positifs obtenus », et vise essentiellement à « offrir les meilleures conditions aux pèlerins lors de l'accomplissement de la Omra, en leur permettant de choisir des programmes adaptés en toute aisance, tant en termes de coûts, de calendrier, que de qualité de services », a noté le communiqué. Elle permet également aux partenaires de l'Office parmi les agences de tourisme et de voyages « d'organiser leurs offres et programmes sur une période plus longue, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des prestations offertes ». Dans le même contexte, l'ONPO a souligné que « la remise des autorisations se fait selon un cahier des charges

précis et à un cadre réglementaire strict, garantissant le respect de toutes les conditions et normes en vigueur », précisant que cette démarche s'inscrit dans le cadre du « renforcement de la transparence et de l'égalité des chances entre les agences, et de l'encouragement de la concurrence positive au service du pèlerin en premier lieu ». Dans cette optique, l'Office a appelé ses partenaires parmi les agences à « se conformer strictement aux consignes et réglementations en vigueur, et à agir avec responsabilité pour la réussite de la saison de la Omra », tout en réaffirmant « la poursuite de leur accompagnement et suivi sur le terrain, afin d'améliorer l'expérience du pèlerin algérien et d'améliorer la qualité des services », a conclu le communiqué.

L. Zeggane

SERVICES UNIVERSITAIRES ALGER-EST

## 60 nouveaux bus pour les étudiants

**L**a Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé dans un communiqué la mise en service du train de nuit assurant la liaison « Alger – Tébessa – Alger » avec un nouveau programme de circulation. Selon la même source, « ce train de nuit est composé de différentes options de confort aux voyageurs ». En effet, le programme de circulation est fixé comme suit : départ de la gare d'Agha (Alger) vers Tébessa à 19h40 chaque dimanche, mardi et jeudi, tandis que le départ de Tébessa vers la gare d'Agha (Alger) est programmé à 17h30 chaque samedi, lundi et mercredi, a conclu le communiqué.

L. Z.

**L**e parc de transport universitaire relevant de la direction des services universitaires Alger-Est a été doté de 60 nouveaux bus, a annoncé le directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), Adel Mezough, dans un communiqué. Ces bus sont dotés de dispositifs modernes, notamment des caméras de surveillance destinées à renforcer la sécurité, de systèmes de comptage des passagers permettant de contrôler le nombre d'étudiants et de déterminer la capacité de charge du bus, et de climatiseurs garantissant des conditions de transport confortables, ce qui répond aux normes de qualité du service public, précise-t-on de même source. Par ailleurs, M. Mezough a fait savoir que la direction sera dotée, prochainement, de 40 bus supplémentaires, ce qui permettra de renforcer la couverture des lignes de transport et d'améliorer la qualité du service au profit des étudiants. Cette dotation constitue une première phase, les autres directions des œuvres universitaires devant bénéficier ultérieurement de dotations similaires, dans le cadre d'une vision globale visant à moderniser le secteur du transport universitaire et à améliorer ses performances, a conclu la même source.

L. Z.

## PROJET DE ROUTE RELIANT LE COMPLEXE MOHAMED - BOUDIAF À KHERACIA Le wali d'Alger instruit l'accélération des travaux

**L**e ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, a effectué une visite d'inspection des travaux du projet de réalisation du 2e tronçon de la route rapide reliant le complexe olympique Mohamed-Boudiaf à la commune de Khraïssia, a annoncé hier un communiqué des services de la wilaya. Lors de sa visite, le wali a inspecté les travaux du projet, notamment le deuxième tronçon de la route de contournement, à partir de l'entrée de Baba Hassen sur une longueur de 3,5 km, ainsi que les travaux de doublement de la route nationale n°36 reliant les communes de Baba Hassen et Ouled Fayet sur une distance de 3 km. À cette occasion, le wali a donné des instructions pour accélérer les travaux, en prenant toutes les mesures techniques nécessaires pour lever les obstacles, notamment ceux liés à la réaffectation des canalisations et des réseaux, ainsi que l'intégration de l'éclairage public, l'aménagement de l'environnement et la prise en charge des espaces verts et du reboisement. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique pour le développement et la modernisation de la capitale, dans le cadre du plan vert tracé au niveau de la wilaya. Il permettra un accès direct à la façade maritime au cœur de la capitale, tout en garantissant une plus grande fluidité à travers les routes qui y mènent et celles qui relient plusieurs communes voisines, telles que Ben Aknoun, Bouzereah, Beni Messous et El Biar.

A. N.

## LA BRI DÉMANTÈLE UN RÉSEAU DE BLANCHIMENT D'ARGENT À BATNA

### Plus de 31 milliards de centimes récupérés

**L**es services de la sûreté de wilaya de Batna, représentés par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), ont démantelé la semaine dernière un réseau criminel organisé spécialisé dans le blanchiment d'argent, avec la récupération de fonds et de biens estimés à plus de 31 milliards de centimes. Selon les autorités compétentes, les membres du réseau blanchissaient les revenus issus du commerce illicite de devises étrangères en les réinvestissant dans l'acquisition de biens immobiliers et le commerce de véhicules de luxe, importés ou assemblés localement. L'opération a permis l'arrestation de 3 personnes suspectées d'être impliquées dans cette activité criminelle. Les enquêteurs ont saisi plus d'un demi-million d'euros, d'autres montants en devises étrangères, ainsi que 1,622 milliard de centimes en monnaie nationale. La BRI a également mis la main sur 14 véhicules de différentes marques et catégories, 3 armes à feu de 5e catégorie et des munitions. Par ailleurs, d'importantes quantités de métaux précieux ont été récupérées : plus de 3 kg d'or et près de 8 kg d'argent. Des équipements sensibles et des smartphones utilisés pour faciliter ces opérations illégales ont aussi été saisis.

A. N.

FILIÈRE DE LA TOMATE

# Produire c'est bien, réguler c'est encore mieux

Le ministre de l'Agriculture Yacine Oualid, a salué, lundi, la « dynamique positive » enregistrée par la filière tomate ces dernières années.



Ph : DR

Il a souligné lors d'une rencontre nationale qu'il a coprésidé avec le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdelatif, que l'Algérie est parvenue à se passer des importations, en particulier pour la tomate industrielle, grâce au soutien de l'État et aux efforts soutenus des producteurs, qui ont acquis une expérience notable. Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts afin de garantir la disponibilité du produit et la stabilité des prix. De son côté, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a qualifié la filière tomate de « stratégique », appelant à son renforcement à travers une meilleure régulation du marché national, l'amélioration des circuits de distribution et la lutte contre les pratiques illégales susceptibles de perturber l'approvisionnement

et les prix. Elle a également mis en avant l'importance d'une coordination étroite entre les différents acteurs pour assurer une circulation fluide des produits agricoles, du producteur au consommateur.

## DES MESURES OPÉRATIONNELLES EN FAVEUR DES PROFESSIONNELS

Dans ce cadre, le ministre de l'Agriculture a annoncé que les pouvoirs publics travaillent, en coordination intersectorielle, à la mise en place de mesures opérationnelles en faveur des professionnels. Parmi celles-ci figurent l'éla-

laboration d'un nouveau texte réglementaire visant à faciliter l'obtention de la carte d'agriculteur, afin d'élargir la base des investisseurs et d'encourager les initiatives, ainsi que la promotion de l'organisation des professionnels en coopératives pour renforcer leurs capacités de commercialisation, tant au niveau national qu'à l'export.

Par ailleurs, des initiatives ont été lancées pour produire localement des semences hybrides, dans l'objectif de réduire les coûts de production. Il est également prévu de développer des mécanismes de financement et d'assuran-

ce adaptés aux spécificités de la filière, ainsi que de consacrer des zones industrielles dédiées à la transformation des produits agricoles à travers différentes wilayas, sous l'égide de l'Agence nationale de promotion de l'investissement.

Les deux parties ont souligné que cette rencontre s'inscrit dans une vision globale fondée sur une approche participative entre les différents secteurs, visant à renforcer la sécurité alimentaire nationale, tout en assurant la disponibilité des produits et la stabilité des prix

Ania N.

GARANTIE DES CRÉDITS DE FINANCEMENT

## C'est réglé avec les banques fin avril, selon le FGAR

Le directeur général du Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR), El Hadi Temmam, a annoncé, hier, lors de son passage dans l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, l'achèvement imminent d'un vaste programme de conventions avec le secteur bancaire, marquant une étape importante dans le renforcement du financement des PME en Algérie. Selon lui, la signature de ces accords devrait être finalisée d'ici à la fin du mois d'avril, après plusieurs mois de négociations et de préparation. « Nous avons entamé ce processus le 20 décembre 2025 avec la signature des conventions avec les banques publiques jusqu'au mois de mars. Il nous reste pratiquement trois ou quatre banques avec lesquelles nous allons finaliser avant la fin du mois d'avril », a-t-il précisé.

### LES CRÉDITS À COURT TERME

Le responsable a révélé que cette démarche concerne un nouveau produit introduit par le FGAR : la garantie des crédits à court terme, également appelés crédits d'exploitation, destinés à soutenir la trésorerie des entreprises. « Le paysage bancaire algérien compte 23 banques agréées, mais seules 14 d'entre elles sont concernées par ces conventions », a expliqué M. Temmam, ajoutant que « 11 conventions ont déjà été signées, laissant trois à quatre établissements pour finaliser l'opération ». Ce nouveau dispositif constitue une évolution majeure pour le FGAR, historiquement orienté vers la garantie des crédits d'investissement. « À

l'origine, le Fonds était une institution mono-produit dédiée à l'investissement. Il fallait se redéployer et offrir de nouvelles opportunités aux banques et aux PME », a-t-il souligné. Désormais, l'institution élargit son champ d'intervention aux crédits d'exploitation, qui permettent de financer notamment l'achat de matières premières, les charges courantes ainsi que le cycle d'activité des entreprises.

Une couverture de garantie de 70 %  
Le niveau de couverture de cette garantie atteint 70 %, soit jusqu'à 35 millions de dinars pour un crédit de 50 millions de dinars. Cette mesure vise à réduire le risque pour les banques et à faciliter l'accès au financement pour les PME, particulièrement durant les phases les plus sensibles de leur développement. « Ce sera un plus pour le Fonds, un plus pour la PME et un réconfort pour les banques, qui doivent couvrir leur risque à travers des garanties », a affirmé M. Temmam, insistant sur « le rôle du FGAR comme instrument de sécurisation, notamment en l'absence de garanties classiques jugées suffisantes par les établissements bancaires ».

### UN DOUBLE RÔLE : ACCOMPAGNEMENT ET GARANTIE

Le directeur général a également mis en avant la double mission du FGAR, qui combine accompagnement et garantie. « Le Fonds dispose de deux casquettes : une orientée vers la PME en termes d'accompagnement, de conseil et de coaching, et une autre liée à l'offre de garantie », a-t-il expliqué. Dans certains cas, un

accord de principe peut être délivré avant même la décision de la banque, tandis que dans d'autres, le dossier est transmis par l'établissement financier pour validation.

### DES DÉLAIS DE TRAITEMENT RAPIDES

Concernant les délais de traitement, M. Temmam a assuré qu'ils restent particulièrement courts. « La procédure de traitement ne dépasse pas 10 jours, parfois moins. Si le comité se réunit le matin, la décision est communiquée l'après-midi même », a-t-il indiqué. Ce délai concerne principalement les crédits d'investissement, tandis que pour les crédits d'exploitation, les dossiers doivent obligatoirement transiter par les banques. Cette exigence répond à une volonté de responsabiliser davantage les institutions financières. « Il faut que le dossier nous parvienne de la banque, afin de mettre les banques devant leur responsabilité d'accompagner la PME », a-t-il souligné, reconnaissant que certaines réticences persistent en raison du risque inhérent à la création d'entreprise. Enfin, M. Temmam a rappelé que la phase de démarrage demeure la plus critique pour une entreprise. « C'est dans les premières années que le besoin en fonds de roulement est le plus important, pour assurer à la fois les essais techniques et la continuité de l'activité », a-t-il expliqué. Le nouveau produit du FGAR vise précisément à répondre à cet enjeu, en consolidant l'ancrage des PME sur le marché et en favorisant leur pérennité.

L. Zeggane

BOURSE D'ALGER

## La COSOB valide l'augmentation de capital de "CRAPC Expertise" par appel public à l'épargne

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a accordé son visa à la notice d'information relative à l'opération d'augmentation de capital de l'EPE CRAPC Expertise SPA à hauteur de 15 %, par appel public à l'épargne, a indiqué, hier, un communiqué de l'autorité de régulation. Cette opération porte sur l'émission de 39 000 actions nouvelles, au prix unitaire de 1 600 dinars algériens, pour un montant global de 62,4 millions de dinars, précise la même source, ajoutant que ces titres seront admis au compartiment croissance du marché des titres de capital de la Bourse d'Alger. Les actions émises, dont la date de jouissance est fixée au 1er janvier 2026, sont des titres au porteur, dématérialisés et inscrits en comptes auprès des teneurs de comptes-conservateurs. La souscription minimale est fixée à 100 actions par souscripteur. Selon le communiqué, l'intégralité des actions offertes est exclusivement réservée aux filiales économiques et aux établissements relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), tandis que leur négociation sur le marché secondaire sera ouverte à toutes les catégories d'investisseurs. Fondée en 2013, l'EPE CRAPC Expertise SPA est une filiale du Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC). Elle opère notamment dans les analyses physico-chimiques, l'expertise, l'assistance technique, la formation pratique, ainsi que la commercialisation de produits chimiques et la maintenance d'équipements scientifiques. Son capital social s'élève à 26 millions de dinars, répartis en 260 000 actions.

R. E.

POUR LA RÉALISATION DE PROJETS D'INTÉRÊT NATIONAL

## Les modalités du recours au financement extérieur fixées

Les modalités de recours au financement extérieur pour la réalisation de projets d'intérêt national ont été fixées, en vertu d'un arrêté du ministère des Finances publié au Journal officiel (JO) n° 29. Selon cet arrêté, signé le 17 février dernier, le ministère des Finances assure la préparation et le suivi des procédures relatives au financement extérieur, comprenant la prospection des partenaires financiers, la soumission des demandes de financement et la conduite des négociations pour la mobilisation des prêts, en coordination avec les ministères et les institutions publiques concernés. Les ministères et les institutions publiques concernés par les projets d'intérêt national proposés au financement extérieur engagent leur entière responsabilité quant à la maturité des projets et à la qualité des études produites, selon le même texte soulignant qu'ils sont également responsables de la bonne exécution des projets, dans le respect des coûts, des délais et des objectifs fixés. Pour recourir au financement extérieur, l'obtention d'une autorisation préalable du Conseil des ministres est requise, après l'approbation du projet par les instances compétentes des bailleurs de fonds, est-il souligné.

R. E.

LE PRÉSIDENT BRAHIM GHALI :

## « La femme sahraouie doit être au cœur de l'action nationale »

Le président de la République sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a appelé à une présence forte, constante et active de la femme sahraouie en particulier des jeunes dans tous les espaces de l'action nationale, aux niveaux local, régional et central, notamment dans les sphères de direction et de gestion, en privilégiant l'engagement concret plutôt que les simples discours.

S'exprimant à l'ouverture des travaux du dixième congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies, le chef de l'État sahraoui a mis en avant le parcours historique de la femme sahraouie, marqué par la dignité, la résilience et une endurance face à des conditions particulièrement difficiles, dans un contexte de guerre, de déplacement et d'exil. Il a souligné que, dès les débuts du mouvement national, la femme sahraouie s'est imposée comme un acteur central aux côtés du combattant, participant activement à la mobilisation, à l'organisation et aux luttes contre le colonialisme et l'occupation. Son engagement s'est traduit aussi bien dans les manifestations que dans les structures du mouvement révolutionnaire. Le Président a également insisté sur le rôle déterminant de la femme sahraouie dans la lutte pour la liberté et la dignité, rappelant qu'elle a soutenu les combattants tant sur le plan matériel que moral, y compris sur les lignes de front. Il a évoqué les souffrances endurées, notamment dans les



Ph:DR

prisons et les centres de détention, ainsi que lors des soulèvements populaires. Dans son discours, Brahim Ghali a mis en lumière les sacrifices consentis par les femmes sahraouies, souvent victimes de graves violations des droits humains. Malgré cela, elles ont su s'imposer comme un pilier essentiel dans la construction institutionnelle et administrative de la République sahraouie, notamment dans les camps de réfugiés. Par ailleurs, il a rappelé que l'Union nationale des femmes sahraouies constitue une composante clé du tissu organisationnel, agissant en coordination avec les autres structures dans le respect des orientations et des principes du Front. Le chef de l'État a insisté sur l'importance du rôle des femmes dans le renforcement du front intérieur, notamment à travers la sensibilisation, la mobilisation sociale et la consolidation de la cohésion nationale, face aux défis et aux menaces extérieures.

### UN SOUTIEN FORT AUX FEMMES SAHRAOUIES

En marge du congrès, plusieurs délégations féminines internationales ont réaffirmé leur soutien indéfectible à la lutte du peuple sahraoui pour l'obtention de ses droits. Des représentantes d'organisations et de partis politiques d'Algérie, de Mauritanie, d'Afrique du Sud, du Zimbabwe, d'Espagne et du Portugal ont exprimé leur solidarité et leur engagement à accompagner la cause sahraouie. Certaines délégations ont salué la détermination et la résistance des femmes sahraouies, les qualifiant de modèle inspirant dans la lutte contre l'occupation. Elles ont également dénoncé les souffrances infligées au peuple sahraoui, estimant qu'elles constituent une injustice majeure et une atteinte aux valeurs universelles de l'humanité.

M. Seghilani

LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT LIBANAIS :

## « Le Liban ne reconnaît aucune ligne imposée par l'entité sioniste »

Le président du Parlement libanais, Nabih Berri, a réaffirmé son soutien au principe des négociations indirectes, tout en rejetant fermement ce que l'entité sioniste appelle la « ligne jaune » au sud du Liban, estimant qu'elle n'a aucune validité pour Beyrouth et ne saurait être reconnue. Dans une déclaration à la presse, il a souligné que le Liban n'est pas opposé au dialogue, rappelant son expérience de longue date dans ce domaine. Il a notamment évoqué sa participation à des cycles de négociations indirectes avec plusieurs émis-

saires américains, dont Amos Hochstein, qui ont permis d'aboutir à un accord sur la délimitation des frontières maritimes. Ces discussions avaient également contribué à traiter la majorité des différends liés à la ligne bleue, laissant toutefois quelques points en suspens. Il a également rappelé que la négociation avait joué un rôle dans le cadre des efforts ayant précédé la mise en œuvre de la Résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, et qu'il existe encore des mécanismes sur lesquels il est possible de s'appuyer. Sur le plan

sécuritaire, Nabih Berri a renouvelé son appel à la prudence adressé aux déplacés, les invitant à différer leur retour, dans un contexte marqué, selon lui, par un manque de confiance envers les pratiques israéliennes. Concernant la « ligne jaune » annoncée par Israël dans le sud du Liban, il a affirmé qu'aucune ligne « jaune, rouge ou verte » ne peut être imposée au Liban, rejetant toute tentative de redéfinition des frontières ou de création de zones d'influence. Il a par ailleurs exigé le retrait total des forces israéliennes de toutes les zones où

elles se sont infiltrées en territoire libanais, avertissant que toute tentative de maintien d'une présence militaire ou d'imposition d'un fait accompli ne ferait, selon lui, que prolonger la logique de résistance. Enfin, il a réaffirmé que le territoire libanais est « non négociable », rejetant toute atteinte à la souveraineté du pays, et estimant que la poursuite de l'occupation ou des violations territoriales justifie, selon lui, la continuité de la résistance jusqu'à la fin de toute présence sioniste.

M. S.

DES PARLEMENTAIRES LIBANAIS

DÉNONCENT :

## « L'occupation israélienne cherche à effacer notre identité »

La Commission parlementaire libanaise pour la protection des biens civils et la prévention de la destruction systématique accuse l'occupation israélienne de mener, dans les villages frontaliers du sud du Liban, une campagne qui dépasse le cadre des opérations militaires, affirmant qu'il s'agirait d'une tentative de « gommer l'identité du Sud et d'effacer ses repères ». Lors de sa première conférence de presse, la commission a estimé que les attaques visant les quartiers résidentiels, accompagnées de vastes opérations de destruction, constituent une violation flagrante des normes et du droit international. Elle a insisté sur la nécessité de s'appuyer sur la légalité internationale comme cadre de référence pour faire face à ces pratiques. La commission a également précisé que son action vise à soutenir la position officielle de l'État libanais et à mobiliser l'opinion publique, considérant que « faire face à cette agression est une responsabilité nationale collective », car, selon elle, « cette guerre vise l'ensemble du Liban ». Le député Kassem Hachem, membre de la commission et du bloc « Développement et Libération », a affirmé que la réponse aux violations israéliennes ne devait pas se limiter à la diplomatie, mais inclure tous les moyens légaux disponibles, y compris ce qu'il a qualifié de « droit à la confrontation populaire », dans un contexte de tensions à la fois politiques et de terrain. De son côté, le député Achraf Baydoun a estimé que la confrontation avec cette politique nécessite l'activation de tous les leviers de pression, des instances internationales jusqu'à la mobilisation populaire, qu'il considère comme des droits légitimes face à l'occupation. Il a également affirmé que « la trêve est de facto effondrée » en raison de la poursuite des opérations de démolition dans le sud du Liban, ajoutant que toute perspective de paix avec une partie qui poursuit l'occupation et les destructions est, selon lui, « inacceptable ». Parallèlement, plusieurs bâtiments ont été détruits par des explosions dans la ville de Bint Jbeil. Selon plusieurs sources locales, les violations du cessez-le-feu se poursuivent à travers des explosions, des frappes et des survols de drones de reconnaissance dans plusieurs localités du sud. Le cessez-le-feu entre le Liban et l'occupation israélienne était entré en vigueur à minuit dans la nuit de jeudi à vendredi, dans le cadre d'une trêve annoncée pour une durée de dix jours. Cependant, l'armée sioniste reconnaît la poursuite des démolitions de bâtiments civils dans les villages du sud du Liban malgré cette trêve. Le journal Haaretz indique que cette politique comprend la destruction massive de maisons, de bâtiments publics et même d'établissements scolaires, une stratégie que l'armée qualifie de « labourage de terrain », visant à raser systématiquement les infrastructures, à l'image de ce qui a été observé dans la bande de Gaza.

M. S.

GHAZA

## Un martyr et plusieurs blessés dans des attaques sionistes

Un Palestinien a été martyrisé et plusieurs autres blessés hier dans une série d'attaques sionistes menées dans différentes zones de la bande de Gaza, ont rapporté des sources médiatiques locales. Selon un correspondant sur place, les attaques ont consisté en des frappes aériennes et des tirs nourris visant plusieurs secteurs du territoire, provoquant des pertes humaines parmi les civils. Dans le sud de la bande de Gaza, des véhicules militaires israéliens ont ouvert le feu de manière intensive dans la zone d'Al-Mawasi, à Rafah. Par ailleurs, des blessés ont été signalés à la suite d'une frappe de drone ayant visé le centre de Khan Younés. À Ghaza-ville, des forces israéliennes ont ciblé un groupe de

civils près du carrefour Dawla, dans le quartier d'Al-Zeitoun, au sud-est de la ville, faisant plusieurs blessés. Plus tôt dans la journée, trois personnes légèrement blessées ont été admises à l'hôpital Al-Shifa après une attaque visant un groupe de civils près du rond-point « 17 », à l'ouest de Ghaza-ville. Dans le camp d'Al-Bureij, une autre frappe a causé la mort d'un Palestinien et blessé un autre, après qu'un missile de reconnaissance a touché un groupe de civils dans le « bloc 6 ». Dans un développement connexe, des sources liées à la résistance ont indiqué que leurs services de sécurité avaient pris pour cible des éléments de groupes armés accusés de collaboration avec l'armée israélienne dans le centre de Khan

Younès, affirmant que plusieurs d'entre eux ont été tués alors qu'ils tentaient de s'approcher de zones habitées.

Par ailleurs, cinq personnes ont été blessées à la suite de tirs intenses attribués à des groupes armés affiliés à l'occupation, visant des tentes de déplacés dans la zone d'Al-Mawasi, au sud de Rafah. Sur un autre plan, l'Autorité des passages et des frontières a annoncé la suspension, à partir de mardi, des opérations d'évacuation des malades, en raison de la fermeture du poste-frontière de Rafah. Malgré l'accord de cessez-le-feu conclu en octobre 2025, l'armée israélienne poursuit ses opérations de destruction dans plusieurs zones de la bande de Gaza, accompagnées de restrictions

continues sur les déplacements des populations. Selon des sources médicales, le bilan de l'offensive israélienne depuis le 7 octobre 2023 s'élève désormais à 72.553 martyrs et 172.296 blessés. Au cours des dernières 24 heures, deux personnes ont été tuées et 22 autres blessées, ont ajouté les mêmes sources, précisant que de nombreuses victimes restent encore ensevelies sous les décombres, les équipes de secours étant dans l'incapacité d'y accéder.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 11 octobre, 777 personnes ont été tuées et 2.193 blessées, en plus de 761 corps récupérés, selon les autorités sanitaires locales.

M. S.

FACE AUX MENACES AMÉRICAINES

# L'Iran maintient ses exigences

Hier, à quelques heures de l'expiration du cessez-le-feu conclu pour une durée de deux semaines, par l'intermédiaire du Pakistan, entre l'Iran et ses agresseurs américano-sionistes, les pourparlers n'avaient pas encore repris à Islamabad, la capitale pakistanaise, en raison de l'entêtement des États-Unis dans leurs exigences excessives ainsi que leurs menaces insistantes, en plus du blocus naval des ports iraniens.



Téhéran affirme être prêt à «révéler de nouvelles cartes sur le champ de bataille» et rejette toute reprise des pourparlers «sous les menaces». Samedi, l'Iran a annoncé la fermeture du détroit d'Ormuz jusqu'à la levée du blocus naval imposé par Donald Trump aux ports iraniens. Dans cette situation, le Financial Times a mis en garde contre une possible récession mondiale si le détroit d'Ormuz reste fermé, entraînant d'importantes pertes d'approvisionnement en pétrole. Les incertitudes sont aggravées par les discours contradictoires du président américain qui enlèvent toute crédibilité à ses annonces. En effet, tout le monde l'a constaté, Donald Trump dit quelque chose et tout juste après son contraire, semant la confusion. Va-t-il prendre le chemin de la raison et engager avec l'Iran des pourparlers sérieux

menant à une paix durable, sur la base des dix points proposés par les dirigeants iraniens ? Ou va-t-il s'obstiner, avec son allié Netanyahu, à atteindre des objectifs irréalistes qu'il n'a pas pu réaliser en 40 jours de guerre ? Hier, dans une interview accordée à CNBC, Donald Trump a annoncé qu'il ne souhaitait pas prolonger le cessez-le-feu avec l'Iran, soulignant que les États-Unis et l'armée américaine étaient «prêts à agir» contre Téhéran. Il a déclaré que les bombardements constituaient «la stratégie la plus appropriée pour commencer», indiquant que les États-Unis étaient «pleinement préparés» et que leurs armes étaient «chargées à bloc» et prêtes à l'emploi. Dans le même temps, le ministre pakistanais des Affaires étrangères a fait savoir qu'il exhortait les États-Unis et l'Iran à prolonger le cessez-le-feu qui les

lie. Pour rappel, les agresseurs américano-sionistes ont déclenché le 28 février 2026 contre l'Iran une guerre sans aucun prétexte pour viser des objectifs qui n'ont pas été atteints : chute du «régime» par une révolte interne, destruction des capacités militaires, en particulier les missiles balistiques et les drones, anéantir le programme nucléaire civil iranien. Le pire pour les agresseurs américano-sionistes, est que l'Iran a pris la maîtrise du détroit d'Ormuz, dont les spécialistes affirment qu'il constitue une arme plus efficace que l'arme nucléaire, par son impact sur l'économie mondiale. En outre, les agresseurs américano-sionistes sont isolés y compris par leurs alliés qui ont refusé de les suivre dans leur aventure guerrière contre l'Iran; en particulier concernant le détroit d'Ormuz. À ce propos, l'ancien Premier ministre français, Dominique de Villepin, a souligné la capacité de résistance de l'Iran. Malgré une infériorité militaire évidente, Téhéran conserve, selon lui, des atouts asymétriques — drones, missiles — mais surtout une résilience historique profondément ancrée. Il craint que les agresseurs américano-sionistes, placés dans une impasse stratégique, soient tentés par un «écrasement total», y compris par des moyens extrêmes.

M'hamed Rebah

## AMNESTY INTERNATIONAL Appel à la suspension du partenariat UE-Israël

La directrice du bureau des institutions européennes d'Amnesty International, Eve Geddie, a appelé à la fin du partenariat entre l'Union européenne et Israël, estimant que les politiques récentes menées par Tel-Aviv en Palestine et au Liban ont «franchi toutes les lignes rouges européennes».

La directrice a rappelé que l'UE avait déjà conclu que l'entité sioniste avait violé l'article 2 de l'Accord d'association, relatif au respect des droits humains. Cette réunion doit notamment examiner la possibilité de réintroduire des sanctions contre l'entité sioniste. L'Accord d'association UE-entité sioniste, signé à Bruxelles le 20 novembre 1995 et entré en vigueur le 1er juin 2000, constitue le cadre juridique principal des relations entre les deux parties. Il vise à établir une zone de libre-échange progressive, à renforcer la coopération économique, scientifique et technologique, et à structurer le dialogue politique. Son article 2 stipule explicitement que le respect des droits humains et des principes démocratiques constitue un élément essentiel de l'accord.

### VIOLATIONS GRAVES

Eve Geddie a dénoncé plusieurs décisions et actions attribuées à l'entité sioniste, notamment l'adoption d'une loi permettant l'application de la peine de mort contre des prisonniers palestiniens, l'intensification des attaques au Liban, ainsi que ce qu'elle décrit comme un contexte plus large d'abus, incluant la situation à Gaza et la poursuite de l'occupation en Cisjordanie occupée. Elle a également dénoncé le soutien de certains dirigeants européens au Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu, visé par un mandat de la Cour pénale internationale, y voyant une forme d'«impunité persistante».

### LES APPELS À LA «RUPTURE» SE MULTIPLIENT

Selon la responsable d'Amnesty International, l'opinion publique européenne réclame désormais des mesures concrètes. Elle affirme que plus d'un million de signatures ont été recueillies en trois mois dans le cadre de l'initiative des «citoyens européens», appelant à une révision des relations avec l'entité sioniste. Elle souligne également que des États membres comme l'Allemagne et l'Italie jouent un rôle clé dans toute décision éventuelle de suspension partielle de l'accord, qui pourrait être adoptée à la majorité qualifiée. Par ailleurs, elle indique que la récente évolution des positions en Europe, notamment en France et en Italie, reflète une remise en question progressive de la coopération avec Tel-Aviv. Elle cite notamment la décision italienne de suspendre le renouvellement automatique d'un accord de coopération militaire signé en 2003. Eve Geddie met en garde contre les conséquences d'une inaction européenne, qui pourrait fragiliser la crédibilité de l'Union en matière de respect du droit international et affecter sa cohérence diplomatique, y compris dans d'autres dossiers internationaux. Elle rappelle que les avantages commerciaux accordés à Israël sont conditionnés au respect des droits humains, et estime que leur maintien en dépit des violations signalées pourrait affaiblir les fondements juridiques du partenariat. Enfin, elle insiste sur la nécessité pour l'Union européenne de répondre aux attentes de ses citoyens et de garantir la responsabilité face aux violations dénoncées, estimant que la situation actuelle pose un test majeur pour la politique extérieure européenne.

M. S.

VIOLENCES EN HAUSSE EN CISJORDANIE OCCUPÉE

## Plus de 1 800 attaques recensées en un mois

Les violences se sont intensifiées hier en Cisjordanie occupée, où des groupes de colons sionistes ont multiplié les attaques contre des villages palestiniens, tandis que les forces israéliennes ont mené une large campagne de raids et d'arrestations dans plusieurs régions. Selon des sources locales, des colons ont pris d'assaut le village de Turmus Ayya, au nord-est de Ramallah, incendiant la maison du citoyen Assad Tuffaha ainsi qu'un véhicule appartenant à Rateb Al-Khatib. Dans la région de Bethléem, des dizaines de jeunes plants d'oliviers récemment cultivés ont été déracinés dans la zone d'«Ash Ghrab» à Beit Sahour, tandis que des habitations ont été attaquées dans le secteur de Jabal Harasa. Par ailleurs, des colons se sont emparés d'un poste connu sous le nom de «Rujm Al-Naqa» dans le village d'Al-Rashaida, où ils ont installé un réseau d'eau. Dans le sud d'Elkhalil, à Masafer Yatta, des clôtures entourant de vastes terres agricoles ont également été détruites dans la zone de Huwara. Ces attaques s'inscrivent dans une série d'incidents survenus la veille dans les localités de Khala'il Al-Louz et Abu Anjim, près de Bethléem, accentuant les tensions dans un contexte marqué par des tentatives répétées de déplacement forcé de populations palestiniennes et de confiscation de terres.

### RAIDS NOCTURNES ET ARRESTATIONS MASSIVES

Dans la nuit de samedi à dimanche, les forces sionistes ont lancé une vaste campagne d'incursions et de perquisitions dans plusieurs gouvernorats de Cisjordanie et à El-Qods-Est. Ces opérations ont été accompagnées d'agressions contre des civils et de nombreuses arrestations de jeunes Palestiniens. Le Croissant-Rouge palestinien a signalé qu'un homme a été blessé après avoir été battu par des

soldats israéliens près du checkpoint de Qalandia, au nord d'Elqods. À Naplouse, les forces sionistes ont pénétré dans la ville par plusieurs axes, notamment via le checkpoint de Surra, se déployant dans la rue Faisal et la vieille ville. Des grenades assourdissantes ont été utilisées, tandis que les frères Walid et Nael Qouqa ont été arrêtés lors de perquisitions dans la rue Sufyan. Des incursions ont également été signalées dans les localités de Beit Furik et Rujeib, à l'est de la ville. Dans le gouvernorat de Qalqilya, les forces sionistes ont envahi la ville par son entrée est avant d'arrêter le jeune Mohammad Al-Niss. Des arrestations ont aussi eu lieu dans la ville d'Azzoun et le village d'Immatin, visant plusieurs jeunes, dont Sayed Bari, Zaid Bari, Amjad Sawwan, Tareq Ghanem, Anas Sawwan, Abdullah Bari et Omar Bari. À Ramallah, la localité de Sinjil a été prise d'assaut, tandis que Turmus Ayya a été la cible d'attaques de colons. À El-Qods-Est, des raids d'envergure ont été menés dans le camp de Qalandia et la localité de Kafr

Aqab, avec des perquisitions dans plusieurs quartiers, notamment Al-Luwayza, Antar, Al-Jabal et Al-Yasmin. Les forces israéliennes ont également investi le camp de Shuafat, où un jeune homme a été arrêté, ainsi que la localité d'Anata. D'autres incursions ont été signalées dans le camp d'Ain Al-Sultan, au nord de Jéricho, et dans la région du triangle de Safa, à Beit Ummar, au nord d'Elkhalil. Ces opérations s'inscrivent dans une dynamique d'escalade sur le terrain, marquée par des raids répétés, des arrestations et des violences exercées à la fois par les forces sionistes et les colons. Selon des données récentes, plus de 1 800 attaques ont été recensées au cours du seul mois de mars, visant des Palestiniens, leurs biens et leurs terres. Parmi celles-ci, 1 322 auraient été commises par les forces sionistes et 497 par des colons. Parallèlement, des appels palestiniens se multiplient pour intensifier la mobilisation et la résistance face à cette montée des violences dans les territoires occupés.

M. Seghilani

ELLE DÉNONCE DES ACTIONS «INACCEPTABLES» AU LIBAN

## Bruxelles hausse le ton contre l'entité sioniste

Le ministre belge des Affaires étrangères, Maxime Prévot, a qualifié, hier, les actions sionistes au Liban d'absolument inacceptables, à la veille d'une réunion des chefs de la diplomatie de l'Union européenne prévue à Luxembourg. Le chef de la diplomatie belge a réaffirmé que le comportement de l'entité sioniste à l'égard du Liban ne saurait être toléré, appelant à une réaction européenne plus ferme. Dans ce contexte, il a indiqué que la Belgique plaide pour une suspension, au moins partielle, de l'accord d'association entre l'Union européenne et l'entité sioniste. Il a toutefois reconnu qu'une suspension totale demeure peu probable, en raison des divergences de positions entre les États membres. Sur le terrain, la situation reste tendue. L'entité sioniste poursuit des violations de l'accord de cessez-le-feu au Liban, notamment à travers des frappes aériennes, des explosions dans plusieurs localités, ainsi que le survol de drones de reconnaissance. Cet accord de trêve, entré en vigueur dans la nuit de jeudi à vendredi dernière, est censé durer dix jours, mais apparaît déjà fragilisé par ces développements.

M. S.

**BORDJ BOU-ARRÉRIDJ.** EN PRÉVISION DE LA CAMPAGNE MOISSONS-BATTAGE

# Programme de formation de 180 conducteurs de moissonneuses-batteuses

Un programme de formation visant 180 conducteurs de moissonneuses-batteuses a été lancé, lundi, au centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) Miloud-Leziar de la commune de Bellimour (sud-est de Bordj Bou Arréridj), en prévision de la campagne moissons-battage de la saison agricole 2025-2026.

Le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Farouk Dassa, a indiqué à l'APS que ce programme de formation, qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, inscrit dans le cadre d'une coordination avec la direction des services agricoles, vise à "former une main-d'œuvre spécialisée dans la conduite et l'entretien des machines, contribuant ainsi à soutenir la campagne moissons-battage, à augmenter la productivité et à réduire les pertes". Il a ajouté que la première promotion, forte de 80 stagiaires, sera complétée au cours de deux prochains jours pour atteindre un total de 180 conducteurs, précisant que cette formation combine des cours théoriques et des applications pratiques. Le volet pratique aura pour théâtre la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), au chef-lieu de wilaya, permettant aux bénéficiaires de la formation d'acqu-



PH: DR

rir des compétences pratiques et une maîtrise de la manipulation du matériel agricole, que ce soit pour la conduite ou pour l'entretien.

Dans ce cadre, le CFPA Miloud-Leziar a été doté des équipements pédagogiques nécessaires après réorientation des équipements non utilisés provenant d'autres centres de formation, avec mobilisation d'enseignants spécialisés pour garantir le bon déroulement du processus de formation. De son côté, le représentant de la direction des services agricoles, Abdelmadjid Seghiri, a souligné que cette opération de formation s'inscrit dans le cadre du "programme de validation des compé-

tences professionnelles acquises par l'expérience", au profit des conducteurs qui exercent leur activité sans certificats reconnus. Il a également indiqué que le programme de formation comprend, en plus des cours théoriques, des évaluations et des applications pratiques, avant de souligner que l'objectif consiste à réduire les pertes lors des moissons et d'améliorer le rendement de la production, tout en renforçant la prévention des incendies de cultures. La wilaya de Bordj Bou Arréridj dispose d'un parc de plus de 470 moissonneuses-batteuses, ce qui permet de couvrir les surfaces cultivées estimées à environ 56.000 hectares.

**AÏN-TÉMOUCHENT.** SOCIÉTÉ

## Campagne de sensibilisation contre le fléau de la drogue

Les services de la Gendarmerie nationale à Aïn Témouchent ont organisé, lundi, une campagne de sensibilisation sur la lutte contre le fléau de la drogue, ciblant les jeunes et les élèves. Cette initiative s'est tenue à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle et d'apprentissage "Chahid Kouider Brini". Le représentant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Aïn Témouchent, le lieutenant-colonel Hocine Guenaoui, a expliqué que cette campagne vise à protéger les jeunes des dangers de la drogue, en les sensibilisant à ses risques et à ses effets néfastes sur la santé physique et mentale, ainsi que sur le rendement scolaire. Il a ajouté que cette initiative tend également à ouvrir des canaux de dialogue avec les parents, les associations et les différents acteurs, afin d'unifier les efforts pour protéger la jeunesse, tout en instaurant une culture de signalement de ce phénomène auprès des services de la Gendarmerie nationale. Dans ce contexte, le groupement territorial de la Gendarmerie nationale a mis en place un programme de terrain axé sur la prévention pour protéger les jeunes contre ce fléau, a-t-il souligné. Parallèlement à cet événement, les

mêmes services ont organisé une campagne d'information sur les conditions de recrutement au sein de la Gendarmerie nationale. A ce sujet, le commandant Abdellah Zaber a précisé que cette initiative comprenait des ateliers d'information sur la nature des missions, les opportunités disponibles, les écoles de forma-

tion, ainsi que les modalités de constituer un dossier de candidature. Il a indiqué que le bureau de recrutement au siège du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Aïn Témouchent est ouvert toute la semaine pour recevoir les dossiers des candidats souhaitant rejoindre ce corps de sécurité, après une

préinscription via le site web du ministère de la Défense nationale. Cette manifestation a connu une participation notable des stagiaires de l'Institut, qui ont salué cette initiative leur ayant permis de découvrir les différentes missions de la Gendarmerie nationale, ainsi que les modalités d'y accéder.

**ORAN.** PÔLE URBAIN "AHMED ZABANA" À MISSERGHINE

## Prochaine réception de cinq nouveaux établissements scolaires

Le nouveau pôle urbain "Chahid Ahmed Zabana" à Misserghine sera renforcé, dès la prochaine rentrée scolaire, par cinq établissements éducatifs couvrant les trois cycles d'enseignement, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya d'Oran. Lors d'une visite d'inspection consacrée à ces projets, le wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de respecter les délais de réalisation, avec une livraison prévue au plus tard en juillet prochain, tout en veillant au respect des normes de qualité afin de garantir un cadre éducatif adapté. Le taux d'avancement des travaux varie entre 45 p.c et 80 p.c.

Ces projets comprennent la réalisation de deux écoles primaires, dont une située dans le quartier des 6.650 logements "AADL", ainsi que deux collèges d'enseignement moyen. Dans ce cadre, le wali a également insisté sur le respect strict des normes techniques en vigueur et des standards de construction des établissements

scolaires, afin d'assurer des conditions de scolarisation sûres et confortables pour les élèves. Il a en outre inspecté le projet de réalisation d'un lycée d'une capacité de 1.000 places pédagogiques, situé au niveau du site des 38.000 logements "AADL", en soulignant la nécessité de livrer ce projet dans les délais fixés, au plus tard fin juin.

Ces nouvelles infrastructures éducatives devraient permettre de réduire la pression sur les établissements existants dans ce pôle urbain en pleine expansion démographique, tout en améliorant les conditions de scolarisation. A noter que le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran a été renforcé durant l'année scolaire en cours par 18 nouveaux établissements, dont 12 groupes scolaires, 4 CEM et 2 lycées, en plus de 75 classes d'extension, ainsi que des infrastructures sportives et 54 cantines scolaires. Par ailleurs, 438 écoles primaires ont été progressivement équipées de tablettes électroniques interactives au cours de l'année scolaire.

**MILA.** DCCF

## Plus de 19 400 Livrets fonciers prêts à être délivrés

Plus de 19.408 livrets fonciers (document prouvant une propriété immobilière dans les zones cadastrées) ont été finalisés et sont prêts à être délivrés par les conservations foncières de la wilaya de Mila, a indiqué, lundi, le directeur du cadastre et de la conservation foncière (DCCF), Djamel Belaïyadhi. Le responsable, précisant à l'APS, que 15.637 livrets fonciers ont déjà été remis à leurs bénéficiaires, a souligné que les propriétaires ne s'étant pas encore fait délivrer leurs livrets peuvent se rapprocher des conservations foncières pour récupérer leur document qui constitue un titre de propriété selon la réglementation en vigueur. Les livrets fonciers, délivrés ou non, ont été établis sur la base du cadastre général des terres situées sur le territoire de la wilaya, l'opération ayant été achevée en ce qui concerne les terres situées en milieu rural et dont la superficie totale est de 350.901 hectares, a ajouté la même source. La superficie des terres cadastrées en milieu urbain est estimée, jusqu'à fin mars 2026, à 6.348 hectares répartis sur 23 communes sur les 32 composant le territoire de la wilaya, ce qui représente 53 % de la superficie totale des terres situées en zones urbaines, a encore indiqué M. Belaïyadhi. L'opération de cadastre et d'élaboration des livrets fonciers se poursuivra jusqu'à la couverture de la superficie restante et la remise des titres de propriété à leurs bénéficiaires, a-t-on conclu.

**BATNA.** DESTINÉS À RENFORCER

L'AEP

## 220 millions de dinars pour la réalisation de 30 nouveaux forages

Une enveloppe de 220 millions DA financera la réalisation de 30 nouveaux forages dans la wilaya de Batna, afin de renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) dans différentes communes, a indiqué le wali, Riadh Benahmed, lundi. Le chef de l'exécutif local a précisé, lors des travaux de la 1ère session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), que l'opération, inscrite dans le cadre du programme de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, revêt une grande importance dès lors qu'il s'agit d'améliorer l'approvisionnement des populations en eau potable, notamment dans les zones où il est enregistré un déficit en la matière. Actuellement, selon le même responsable, les procédures administratives d'usage sont en cours en vue de lancer, dans les meilleurs délais possibles, les travaux de réalisation de plus de 122 forages, dont 66 financés par les communes, le reste relevant des programmes sectoriels. M. Benahmed a également indiqué que la wilaya a récemment bénéficié, dans le cadre de l'extension des capacités de stockage de l'eau potable, d'une opération de construction de 9 nouveaux réservoirs d'une capacité variant entre 300 et 500 m3, actuellement en phase de finalisation des procédures administratives. Le wali a rappelé, à cette occasion, les projets sectoriels visant à renforcer l'AEP, notamment le projet de renouvellement de la conduite de transfert d'eau du barrage de Beni Haroun (Mila) jusqu'au barrage de Koudiat Lemdouar, près de Timgad, via la station de pompage d'Ain Kercha (Oum El Bouaghi), où les travaux sont achevés et qui sera mis en service "dans les prochains jours".



CHLEF. ENTREPRISE DES CIMENTS ET DÉRIVÉS

## Lancement d'un projet de valorisation énergétique des déchets

L'entreprise des ciments et dérivés (ECDE) de Chlef a annoncé lundi le lancement d'un projet de valorisation énergétique des déchets visant à rationaliser la consommation de gaz naturel et à renforcer le recours aux énergies alternatives.

Cette unité industrielle a été choisie par le groupe "GICA" comme site pilote pour concrétiser ce projet, a indiqué le directeur de l'usine, Djamel Soualmia, en marge de journées portes ouvertes sur l'entreprise organisées à la place de la Solidarité du chef lieu de wilaya.

Ce programme, qui sera réalisé au niveau de l'usine des ciments et dérivés située dans la zone industrielle d'Oued Sly, s'inscrit dans la stratégie du groupe GICA visant à intégrer des solutions innovantes et durables, notamment par l'exploitation des déchets industriels et agricoles comme source d'énergie alternative, a-t-il ajouté. Selon le responsable, le choix de cette entreprise fait



suite à une étude préliminaire menée avec des experts nationaux et étrangers. Les études techniques et économiques sont en cours de finalisation en vue de l'acquisition et de l'installation des équipements nécessaires pour ce projet, a-t-il précisé. Ce projet vise à substituer jusqu'à 30 % de la consommation de gaz naturel utilisé dans la production de ciment, grâce à la valorisation énergétique de divers déchets récupérables, notamment certains plastiques et résidus agricoles. M. Soualmia a souligné,

en outre, que ce projet comporte d'importants enjeux économiques et environnementaux, représentés notamment par la réduction des coûts énergétiques et sa contribution à la limitation de l'accumulation des déchets et des émissions, en adéquation avec les exigences du développement industriel durable.

Les journées portes ouvertes sur l'entreprise des ciments et dérivés de Chlef ont pour objectif de faire connaître les produits de l'entreprise, certifiés conformes aux

normes internationales, et de renforcer son ouverture sur son environnement économique et social, a ajouté le responsable. Il a également fait état de l'exportation de quantités considérables de clinker et de ciment vers des marchés européens, avec l'ambition d'élargir ces exportations à d'autres destinations à l'avenir. A noter que ces journées portes ouvertes se poursuivront durant la semaine en cours, à la place de la Solidarité de la ville de Chlef, selon les organisateurs.

CONSTANTINE. UNIVERSITÉ FRÈRES MENTOURI

## Conventions de partenariat pour valoriser les ressources minières

Des conventions de partenariat ont été signées, lundi entre l'université Frères Mentouri (Constantine 1) et plusieurs institutions nationales en marge d'une journée d'étude consacrée au potentiel minier en Algérie. Paraphées avec le Centre des Techniques Spatiales (CTS) relevant de l'Agence Spatiale Algé-

rienne (ASAL), l'Office National de Recherche Géologique et Minière (ORGM), l'Office National de la Météorologie (ONM), la Société Algérienne du Kaolin (SOALKA), le Laboratoire des Travaux Publics de l'Est (LTP) et l'Entreprise Nationale des Granulats (ENG), ces conventions traduisent une volonté commune de promouvoir les synergies entre recherche académique et secteurs opérationnels, a indiqué le docteur Belkacem Bitat, doyen de la Faculté des Sciences de la Terre, de la Géographie et de l'Aménagement du Territoire relevant de la même université. Ces accords visent à renforcer la coopération scientifique et technique, au service du développement et de la valorisation des ressources minières nationales, a indiqué le même responsable. Ces partenariats ont

été conclus en marge d'une journée d'étude nationale organisée par cette Faculté représentée par le Département des Sciences Géologiques et le Laboratoire de Géologie et Environnement ainsi que le Laboratoire de Géologie et Environnement, sous l'intitulé "Le potentiel minier en Algérie : état des lieux et perspectives". Cette rencontre scientifique d'une journée s'inscrit dans le cadre des orientations nationales visant à faire du secteur minier un levier de diversification économique, en dehors des hydrocarbures, a fait savoir le docteur Bitat. Elle intervient également dans un contexte marqué par une nouvelle dynamique institutionnelle, consacrant la séparation du secteur de l'Énergie et des Mines, afin de conférer à ce dernier une autonomie renforcée.

DJELFA. AÏN OUSSARA

## Lancement de projets d'aménagement et d'amélioration urbaine

Les travaux de réalisation de plusieurs projets d'aménagement urbain ont été lancés dans la ville d'Aïn Oussara (nord de Djelfa), en vue d'améliorer l'aspect esthétique du tissu urbain et de renforcer le cadre de vie des habitants, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Procédant au coup d'envoi de ces projets, le wali délégué d'Aïn Oussara, Boualem Allouache, a insisté sur la nécessité de les livrer dans les délais impartis tout en respectant les normes de qualité, eu égard au fait que ces opérations constituent une priorité de développement. Il s'agit notamment du projet d'aménagement et de bitumage de la voie reliant la RN 1 à la rocade, en passant par le centre d'enfûtage de gaz, affecté d'une enveloppe de plus de 70 millions DA, avec un délai de réalisation fixé à quatre (4) mois. L'opportunité a également donné lieu au lancement des travaux d'aménagement et de bitumage de la RN1, à partir de l'entrée nord de la ville jusqu'à la RN40B, en passant par la gare routière de transport des voyageurs. Un projet doté d'une enveloppe de 85 millions DA.

TIZI OUZOU. CAM

## Lancement de la deuxième session de formation des artisans

Une session de formation, dédiée à renforcer les capacités des artisans pour la promotion et la commercialisation des produits de l'artisanat traditionnel, a été lancée à Tizi-Ouzou, a-t-on appris lundi auprès de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).

Entamée hier dimanche, cette formation, abritée par l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle INSFP Imarzoukene Mohend Ouzerki de la commune de Tizi-Ouzou, profite à 20 artisans exerçant différents métiers, a indiqué le directeur de la

CAM, Abdous Azzedine. Cette session de formation, qui se poursuivra jusqu'au 30 avril prochain, cible un groupe de 20 artisans, succédant à une première promotion formée en mai 2025 au centre de formation professionnelle de Boukhalifa, a-t-il rappelé.

L'initiative vise à doter les participants d'outils pédagogiques et de techniques leur permettant de valoriser le produit artisanal traditionnel algérien, conformément à la stratégie nationale de promotion et de labellisation du produit artisanal algérien.

La formation met notamment l'accent sur l'amélioration de la qualité, les techniques de vente et de communication, le design, ainsi que le conditionnement et l'emballage, pour renforcer la présence du produit artisanal national sur le marché extérieur, selon la même source.

Les artisans bénéficieront également d'une initiation aux outils du marketing digital, aux réseaux sociaux et plateformes de vente en ligne, ainsi que de cours d'anglais pour les besoins de promotion de leur produit à l'international.

BLIDA. RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

## Raccordement de plus de 3.300 logements en 2026

La Direction de l'énergie de la wilaya de Blida a bénéficié d'enveloppes financières considérables destinées au raccordement de plus de 3.300 logements aux réseaux d'électricité et de gaz durant l'année 2026, a-t-on appris lundi auprès de cette instance. La wilaya a bénéficié d'importantes enveloppes destinées au raccordement de 2.274 logements au réseau de gaz naturel et de 1.054 autres à l'électricité, durant l'année en cours, a indiqué la directrice du secteur, Hanaïne Meklani, lors de son intervention aux travaux de la 1ère session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Elle a fait part à l'occasion du lancement prochain des travaux du projet de raccordement au gaz de 2.274 logements, répartis sur 55 quartiers de plusieurs communes, dont Oued El Alleug, Larbaâ, Ouled Slama, Blida, Bougara et la commune montagnaise de Djebabra. Un projet doté d'une enveloppe de 260 millions de DA, selon la même source. Dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, une enveloppe de près de 230 millions de DA a également été mobilisée pour le raccordement à l'électricité de 542 logements, répartis sur 10 quartiers des communes de Beni Tamou, Meftah, Ouled Slama, Aïn Romana et Chebli, et dont les travaux seront lancés prochainement, selon la même responsable. Par ailleurs, 14 quartiers de la wilaya, totalisant 512 logements, ont également bénéficié d'un projet de raccordement au réseau électrique dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, dont le lancement de la réalisation est attendu dès l'achèvement des procédures administratives, selon la même source.

## BOUMERDÈS. ANP Journées portes ouvertes sur le service national

Des journées portes ouvertes sur le service national ont été lancées lundi au centre territorial du service national de Boumerdes (1re région militaire), en présence des autorités locales civiles et militaires. Dans son allocution d'ouverture, le commandant du secteur militaire a indiqué que cette manifestation de deux jours, marque le 58e anniversaire de la création du service national, et vise un rapprochement des citoyens, tout en renforçant la communication de proximité. Il a souligné que le service national constitue "une véritable école de formation aux valeurs", ayant contribué à façonner des milliers de jeunes Algériens et à soutenir le développement socioéconomique, tout en consolidant le lien entre le peuple et son armée et en accompagnant la professionnalisation de l'Armée nationale populaire (ANP). L'événement a également pour objectif de faire connaître les réalisations de jeunes appelés et les nouveautés et avancées de la Direction du service national, notamment la création de centres territoriaux ayant contribué à alléger les déplacements des citoyens. Il s'inscrit aussi dans le plan de communication de l'ANP 2025-2026 et dans la politique d'ouverture sur la société civile, permettant aux jeunes de mieux connaître la loi n14-06 du 9 août 2014 relative au service national. Au programme de ces portes ouvertes, la projection d'un film documentaire sur la fondation et les réalisations de la direction du service national.

À L'APPROCHE DU MONDIAL-2026

# Chergui et Hadjam relancent la concurrence

*Le retour de Samir Chergui et Jouan Hadjam intervient à un moment particulièrement opportun pour la sélection nationale.*

Éloignés des terrains depuis la dernière phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations en raison de blessures, les deux joueurs ont enfin retrouvé leurs moyens physiques et compétitifs. Leur indisponibilité avait laissé un vide sensible, tant sur le plan défensif que dans la profondeur de l'effectif.

À l'approche du Mondial, cette double réintégration représente une excellente nouvelle pour le sélectionneur national, Vladimir Petković. Ce dernier, qui apprécie fortement les qualités des deux joueurs, bénéficie désormais de solutions supplémentaires pour ajuster ses choix tactiques et renforcer la solidité de son groupe. Dans une compétition aussi exigeante, disposer d'un banc riche et compétitif est un atout majeur.

La présence de Chergui et Hadjam relance également la concurrence au poste de latéral, un secteur clé dans le football moderne où les exigences offensives et défensives sont de plus en plus élevées. Cette émulation interne ne peut qu'élever le niveau global de l'équipe et pousser chaque joueur à donner le meilleur de lui-même pour conserver sa place.

Il convient toutefois de sou-



PH: DR

ligner la polyvalence de Samir Chergui, qui constitue un avantage précieux pour le staff technique. En plus de son rôle habituel sur le flanc, il est capable d'évoluer dans l'axe de la défense, mais aussi en tant que milieu défensif. Cette capacité d'adaptation a été

illustrée récemment lors de sa dernière apparition avec son club, le Paris FC, où il a livré une prestation solide face à Metz en championnat français. Sa lecture du jeu, son engagement et sa rigueur tactique avaient alors été particulièrement remarqués.

En somme, le retour de ces deux éléments renforce non seulement les options de Petković, mais contribue aussi à instaurer une dynamique positive au sein du groupe, à quelques encablures d'un rendez-vous mondial crucial.

**Hakim S.**

UNE PÉPITE QUI DIVISE

## Hadj Moussa entre éloges et critiques aux Pays-Bas

Auteur d'une saison remarquable sous les couleurs de Feyenoord, Anis Hadj Moussa s'impose comme l'une des révélations offensives du championnat néerlandais. L'international algérien affiche des statistiques éloquentes : 18 contributions décisives en 36 apparitions, dont 11 buts et 7 passes décisives. Une efficacité qui confirme son importance croissante dans le dispositif de son équipe et son rôle de dynamiteur sur les ailes. Mais derrière ces chiffres flatteurs, le débat fait rage aux Pays-Bas. Car si le talent du joueur ne fait guère de doute, son style de jeu suscite des avis contrastés. Figure emblématique du club, Willem van Hanegem n'a pas hésité à pointer du doigt certaines limites, évoquant un joueur « trop individualiste ». En ligne de mire : une propension à multiplier les dribbles et à privilégier les initiatives personnelles, parfois au détriment de la fluidité collective, ainsi qu'un repli défensif jugé inconstant.

À l'opposé, son entraîneur Robin van Persie adopte un discours plus mesuré, voire protecteur. Conscient du potentiel de son joueur, il met en avant les progrès réalisés sur le plan tactique et insiste sur une évolution progressive vers un jeu plus collectif. Pour lui, Hadj Moussa est un



talent en construction, dont la marge de progression reste considérable.

Cette dualité d'appréciation se reflète également dans les tribunes et les médias néerlandais. Entre fascination et exigence, les observateurs oscillent : certains louent un joueur spectaculaire capable de faire basculer un match à lui seul, tandis que d'autres appellent à davantage de maturité dans ses choix et son positionnement. Tous s'accordent néanmoins sur un point :

son potentiel est indéniable, mais son développement passera par un meilleur équilibre entre créativité individuelle et discipline collective.

Parallèlement, le nom de Hadj Moussa commence à circuler avec insistance sur le marché des transferts. Le prestigieux Liverpool FC suivrait de près son évolution, dans un contexte où l'aventure de l'Égyptien Mohamed Salah avec le club anglais tire à sa fin. Une telle opportunité pourrait ouvrir à l'ailier algérien les portes de la très exigeante Premier League, avec une valorisation estimée autour de 30 millions d'euros.

Sa présence remarquable lors d'un choc entre Manchester City et Arsenal FC n'a fait qu'alimenter les spéculations autour d'un possible départ vers l'Angleterre, preuve que son profil attire déjà l'attention au plus haut niveau.

Pour autant dire, Anis Hadj Moussa incarne parfaitement ce paradoxe du joueur moderne : à la fois décisif, spectaculaire et encore perfectible. À quelques ajustements près, notamment dans la gestion collective et la régularité défensive, il pourrait franchir un cap décisif et s'imposer durablement parmi les grands noms du football européen.

**H. S.**

S  
T  
R  
O  
P  
S

LES DEUX POIDS, DEUX MESURES PERDURENT DANS LE FOOTBALL AFRICAIN

## A quand la fin du "statut à part" accordé aux Marocains par la CAF ?

Dans le football moderne, les principes sont clairs : la sécurité et le respect des règles priment, et les incidents graves envahissements de terrain, violences ou actes de vandalisme appellent des réponses fermes et codifiées. Pourtant, sur la scène africaine, certaines décisions continuent de susciter un malaise persistant quant à leur cohérence.

L'épisode du match de l'USM Alger disputé au Maroc a ravivé ce débat. Malgré des incidents signalés autour de la rencontre, la gestion de la situation et les suites disciplinaires ont été jugées, par plusieurs observateurs, en deçà des standards habituellement appliqués ailleurs. Ce type de cas alimente une interrogation de fond : les règles sont-elles réellement appliquées de manière uniforme dans toutes les compétitions africaines ?

Au cœur des critiques, une perception de plus en plus répandue : celle d'un traitement particulier dont bénéficierait le Maroc, que ce soit au niveau de sa sélection nationale ou de ses clubs engagés dans les compétitions continentales. Pour certains analystes, ce « statut à part » se traduirait par une certaine indulgence dans les décisions prises, voire par une forme de protection implicite dans les moments sensibles.

La Confédération africaine de football est ainsi pointée du doigt pour un manque de constance et de transparence.

Ce qui nourrit la controverse, ce ne sont pas uniquement les décisions en elles-mêmes, mais l'impression qu'elles varient selon les contextes ou les protagonistes. Lorsque des situations similaires ne débouchent pas sur des sanctions comparables, le doute s'installe inévitablement. Il convient néanmoins de rester rigoureux : évoquer une protection systématique ou une forme de favoritisme exige des preuves solides. Mais dans le sport, la perception compte presque autant que la réalité.

Et aujourd'hui, cette perception d'un déséquilibre dans le traitement des équipes — notamment en faveur du Maroc — fragilise la crédibilité de l'instance dirigeante.

Le véritable enjeu dépasse le cas isolé de l'USM Alger. Il touche à la gouvernance du football africain dans son ensemble. Une institution forte ne se contente pas d'être juste, elle doit aussi apparaître comme telle.

Or, tant que certaines décisions restent opaques ou difficilement justifiables, les soupçons continueront de prospérer. Tout le monde s'accorde à dire que si les incidents survenus avant le match de l'Olympique Safi et l'USMA se seraient produits dans un autre stade que celui de la formation marocaine, la partie n'aurait jamais eu lieu. Évidemment, c'est l'équipe locale qui en paye les frais. En définitive, le football africain gagnerait à renforcer ses mécanismes de transparence et d'équité. Clarifier les critères de sanction, garantir une application uniforme des règlements et communiquer de manière plus détaillée sont autant de leviers pour restaurer la confiance. Sans cela, l'idée d'un « deux poids, deux mesures » et celle d'un traitement privilégié pour certains, comme le Maroc continueront d'alimenter les débats et de fragiliser l'image des compétitions continentales.

**Hakim S.**

PETKOVIC CRÉE SA PROPRE CRISE

## Les Verts sans gardien avant le Mondial

À mesure que la Coupe du monde approche, un paradoxe saute aux yeux : jamais le poste de gardien de but n'a semblé aussi fragile en équipe nationale algérienne. Blessures, retraites internationales et performances discutables révèlent surtout une question plus profonde : les choix du sélectionneur Vladimir Petkovic sont-ils réellement adaptés au niveau d'exigence des Verts ?

La récente opération du néo-international algérien Melvin Mastil, victime d'une hernie inguinale après plusieurs semaines de gêne à l'aîne, est venue aggraver une situation déjà préoccupante. Le gardien du Stade Nyonnais, pensionnaire de la deuxième division suisse, sera absent plusieurs semaines et manquera les prochaines échéances. Une indisponibilité lourde de conséquences pour une sélection qui manque déjà cruellement de stabilité à ce poste clé.

Au-delà de la blessure elle-même, c'est le profil du joueur qui interroge. Mastil, comme plusieurs gardiens convoqués ces derniers mois, évolue dans un championnat secondaire européen sans véritable exposition au haut niveau continental. Ses dernières sorties en club, marquées par huit buts encaissés en deux rencontres, n'ont fait qu'alimenter le débat autour des critères de sélection adoptés par Vladimir Petkovic.

La situation devient encore plus délicate avec la blessure d'Anthony Mandrea, touché à l'épaule, mais aussi avec la retraite internationale d'Oussama Benbot, gardien de l'USM Alger. Ce dernier avait décidé de tourner la page avec la sélection nationale après la dernière Coupe

d'Afrique des nations, où il occupait le rôle de troisième gardien. Un statut ingrat, d'autant plus difficile à accepter qu'il n'a disputé la moindre minute durant la compétition. Pour un portier qui restait pourtant sur plusieurs saisons abouties avec l'USMA, marquées par des performances solides et des interventions décisives sur la scène continentale africaine, cette mise à l'écart a été perçue par beaucoup comme un manque de reconnaissance. Son départ a privé les Verts d'un gardien expérimenté, habitué aux matchs à forte pression et parfaitement intégré au contexte africain.

Aujourd'hui, Lucas Zidane apparaît comme l'unique solution disponible, davantage par défaut que par conviction sportive.

**DES CHOIX EUROPÉENS DE PLUS EN PLUS CONTESTÉS**

Depuis son arrivée, Petkovic semble privilégier systématiquement des gardiens évoluant en Europe, indépendamment parfois de leur statut réel en club. Or, une question revient avec insistance dans le paysage footballistique algérien : ces gardiens auraient-ils réellement leur place comme titulaires dans des clubs de Ligue 1 Mobilis ? Anthony Mandrea traverse



depuis plusieurs saisons une trajectoire irrégulière, alternant périodes de titularisation et passages sur le banc. Melvin Mastil évolue dans une division inférieure suisse, loin des standards d'exigence internationaux. Quant à Lucas Zidane, malgré un nom prestigieux, il peine encore à convaincre durablement dans son parcours professionnel. Pour de nombreux observateurs, aucun de ces profils ne surclasse clairement les meilleurs gardiens du championnat local. Ce constat nourrit un sentiment d'injustice sportive. En Algérie, plusieurs portiers affichent régularité, expérience des matchs à pression et connaissance du contexte africain, pourtant rarement récompensés par une convocation. Le cas Benbot reste d'ailleurs emblématique : performant en club, décisif sur la scène continentale, mais relégué au troisième rang sans véritable opportunité de s'exprimer.

Le problème dépasse même la simple question individuelle. En ignorant systématiquement le vivier local, le staff technique envoie un signal négatif au championnat national. Comment motiver les gardiens de Ligue 1 Mobilis si leurs performances ne constituent jamais une passerelle crédible vers l'équipe nationale ? Cette stratégie fragilise aussi la concurrence interne, pourtant essentielle

pour élever le niveau général. **UNE URGENGE SPORTIVE À L'APPROCHE DU MONDIAL** À moins de deux mois de la Coupe du monde, l'Algérie se retrouve face à une situation paradoxale : multiplier les convocations européennes n'a pas permis de stabiliser le poste. Pire encore, la succession de blessures et d'incertitudes révèle l'absence d'un véritable numéro un incontestable.

Les grandes sélections construisent leur réussite autour d'un gardien fiable, capable d'imposer autorité et sérénité défensive. Or, chez les Verts, le débat reste ouvert à chaque rassemblement. Cette instabilité permanente risque de coûter cher lors d'une compétition où la moindre erreur peut être fatale.

Vladimir Petkovic se trouve désormais face à un choix décisif. Continuer dans la même logique en cherchant d'autres profils européens issus de divisions modestes, ou opérer enfin une rupture en accordant sa confiance aux gardiens performants du championnat national ? Le temps des expérimentations semble pourtant révolu.

À force de chercher la solution loin, le sélectionneur des Verts n'a-t-il pas oublié que la stabilité pouvait aussi se trouver tout près ?

**M. A. T.**

CR BELOUIZDAD

## Ali Moussa renforce le staff technique

Le technicien et ancien joueur du CR Belouizdad, Ishak Ali Moussa, a intégré le staff technique de l'équipe première du Chabab, en vue des prochaines échéances, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, lundi dans un communiqué. Ali Moussa (55 ans) qui exerçait son métier jusque-là au sein des jeunes catégories de la formation de Laâquba, rejoint l'encadrement technique dirigé à titre intérimaire par Salim Sebaâ, engagé par la direction en remplacement de l'entraîneur allemand Sead Ramovic, suspendu provisoirement par la direction. Ce renforcement de la barre technique, intervient trois jours après l'élimination des Rouge et Blanc en demi-finale de la Coupe de la Confédération africaine, en déplacement face aux Égyptiens du Zamalek (0-0), au stade international du Caire. Lors du match aller, le CRB s'est incliné au stade Nelson-Mandela de Baraki (1-0). Le CRB, qui a perdu ses chances de reconquérir le titre de champion, reste engagé en Coupe d'Algérie, où il affrontera en déplacement le CS Constantine, le vendredi 24 avril au stade Chadid-Hamlaoui.

LIGUE DES CHAMPIONS D'ASIE ELITE (1/2 DE FINALE)

## Al-Ahli de Mahrez file en finale

La formation saoudienne d'Al-Ahli SC, où évolue l'ailier international algérien, Riyad Mahrez, a validé sa qualification pour la finale de la Ligue des Champions d'Asie Elite de football, en dominant les Japonais de Kobé 2-1 (mi-temps : 0-1), lundi soir à Djeddah. Les Nippons ont ouvert le score grâce à Muto

(31'), avant que les locaux n'égalisent d'abord sur un boulet de canon du Brésilien Galeno (62'), avant d'inscrire le but de la victoire grâce à l'Anglais Toney (70'). Aligné d'entrée, le capitaine de l'équipe nationale a cédé sa place en fin de match (90'+4). Buteur en 1/8 de finale face aux Qataris d'Al-Duhail (1-0, a.p), du technicien algérien Djamel Belmadi, Mahrez a porté son bilan cette saison à 8 réalisations et 13 passes décisives en 39 matchs, toutes compétitions confondues. Al-Ahli (tenant) croisera le fer en finale avec le vainqueur de l'autre dernier carré entre Machida (Japon) et Al-Ahli Dubaï (EAU), prévu mardi à 17h15. La compétition se joue sous forme d'un tournoi à Djeddah en Arabie saoudite, rappelle-t-on.

LAMINE NDIAYE, COACH DE L'USMA:

## "La finale sera très difficile"

L'entraîneur de l'USM Alger, le Sénégalais Lamine Ndiaye, a affirmé que son équipe serait confrontée à un défi "très difficile" face au Zamalek égyptien en finale de la Coupe de la Confédération prévue en mai prochain. "La finale ne sera facile pour aucune des deux équipes", a

déclaré Ndiaye après que son équipe a décroché la qualification après le match nul 1-1 obtenu en déplacement face à l'Olympique Safi, se qualifiant ainsi grâce à la règle des buts à l'extérieur, le match aller s'étant déroulé sans but à Alger. "Le Zamalek est un grand club, riche d'une grande expé-

rience des compétitions africaines. Nous nous préparons avec soin et aborderons ces matchs avec le sérieux qu'ils méritent", a-t-il ajouté.

JEUX MÉDITERRANÉENS 2026 À TARENTE

## Une délégation Algérienne énorme

Quatre ans après l'organisation réussie des Jeux méditerranéens d'Oran 2022, l'Algérie s'apprête à reprendre le flambeau sportif sur les rives italiennes. À Tarente, au sud de l'Italie, la participation algérienne s'annonce déjà comme l'une des plus marquantes de cette édition 2026, tant par son importance numérique que par ses ambitions sportives.

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a annoncé, lundi, que la délégation nationale engagée aux Jeux méditerranéens de Tarente, prévus du 21 août au 3 septembre 2026, sera la deuxième plus importante après celle du pays hôte, l'Italie. Une présence massive qui confirme la volonté des autorités sportives algériennes de maintenir une dynamique de performance dans les grandes compétitions multidisciplinaires internationales. Selon la cheffe de délégation, Zoubida Bouyacoub, la liste élargie comprend 420 membres, dont plus de 200 athlètes représentant plusieurs disciplines sportives. Cette composition reste toutefois provisoire. La liste définitive sera arrêtée ultérieurement, après les derniers ajustements liés au programme officiel des Jeux, certaines épreuves pouvant encore connaître des modifications ou des annulations décidées par les organisateurs.

Sur le plan logistique, l'édition 2026 proposera une formule d'hébergement inédite. Les délégations seront installées à bord de deux navires de croisière amarrés à la base navale de Tarente. Ces structures flot-

tantes offriront respectivement 3 200 et 2 300 lits, soit une capacité globale de 5 500 places. Chaque navire disposera de trois restaurants ouverts en continu afin d'assurer une prise en charge adaptée aux exigences alimentaires et aux rythmes de compétition des sportifs.

**DES AJUSTEMENTS ORGANISATIONNELS EN COURS**

Lors de la conférence de presse tenue au siège du COA, la responsable algérienne a indiqué que plusieurs changements de sites avaient été annoncés pour certaines disciplines, notamment le tennis de table et la natation. Plusieurs infrastructures sportives sont encore en phase de réalisation, mais le comité d'organisation a assuré que l'ensemble des installations sera opérationnel avant le 31 juillet 2026.

Un autre volet essentiel concerne le suivi médical des athlètes. Le COA œuvre actuellement à rapprocher les services sanitaires des zones d'hébergement afin d'optimiser la prise en charge médicale et la récupération des sportifs durant la compétition. Cette dimension devient centrale

APRÈS LA RÉCENTE RÉUNION ENTRE LE MINISTÈRE DES SPORTS ET LA FAH

## Vers une nouvelle dynamique pour le sport adapté en Algérie

Dans une volonté affirmée de structurer et de moderniser le sport destiné aux personnes en situation de handicap, une importante réunion de concertation s'est tenue entre le ministère des Sports et la Fédération algérienne Handisport (FAH). Cette rencontre s'inscrit dans une démarche continue de dialogue et de coordination, visant à poser les bases d'un développement durable et inclusif du sport adapté en Algérie. Au cœur des échanges, plusieurs axes stratégiques ont été abordés avec une attention particulière. En premier lieu, la préparation des échéances sportives de 2026 a fait l'objet d'une analyse approfondie. L'objectif est clair : anticiper les besoins, optimiser les moyens et assurer une préparation rigoureuse des athlètes afin de renforcer la compétitivité algérienne sur la scène internationale. Dans cette même perspective, le projet structurant « Champion paralympique », pensé à l'horizon 2028 et 2032, a occupé une place centrale dans les discussions. Ce programme ambitieux vise à accompagner l'émergence d'une nouvelle génération d'athlètes capables de briller lors des grandes compétitions, notamment les Jeux paralympiques. Il repose sur une vision à long terme, combinant détection précoce des talents, encadrement de qualité et suivi personnalisé des sportifs. Le développement du sport pour les personnes aux besoins spécifiques à l'échelle nationale a également été examiné sous l'angle des mécanismes de promotion et de démocratisation. L'enjeu est d'élargir la base de pratiquants tout en améliorant les infrastructures et les conditions d'accès à la pratique sportive, dans une logique d'inclusion sociale et territoriale.

Par ailleurs, une attention particulière a été accordée à l'accompagnement des athlètes de haut niveau, sans négliger la nécessité d'identifier et de soutenir les jeunes talents en devenir. Cette approche vise à assurer une relève structurée et pérenne, capable de porter les ambitions nationales dans les années à venir.

La modernisation du fonctionnement de la fédération a également été au centre des débats. L'introduction d'outils numériques et de plateformes électroniques s'inscrit dans une démarche de transition vers une administration sans papier (zéro papier), gage d'efficacité, de transparence et de traçabilité dans la gestion administrative.

**LA FAH CROULE SOUS LES DETTES**

Sur le plan financier, la situation de la fédération n'a pas été édulcorée. La question des dettes accumulées a été examinée avec sérieux, et des pistes de solutions ont été évoquées afin d'assainir la gestion budgétaire. L'objectif affiché est d'instaurer une gouvernance financière fondée sur la rigueur, la transparence et la responsabilité.

Enfin, le volet de la formation académique et de la qualification des encadreurs a été identifié comme un levier essentiel.

La mise en place de programmes de formation certifiants, accompagnés de diplômes spécialisés, vise à garantir un encadrement technique de haut niveau, indispensable à la progression des athlètes.

Ce rendez-vous a ainsi permis d'aborder de

TOUR D'ALGÉRIE DE CYCLISME 2026

## Les coureurs étrangers séduits par la qualité du tracé

Plusieurs cyclistes participant au Tour d'Algérie International 2026 ont salué l'ambiance singulière qui a marqué la troisième étape reliant Tlemcen à Sidi Bel Abbès, soulignant que la chaleur de l'accueil et la qualité de l'organisation ont conféré à la course une saveur particulière. Dans ce contexte, le coureur éthiopien Redae Tesfu Bizay, sociétaire de l'équipe professionnelle algérienne "Madar Pro Cycling Team", a déclaré à l'arrivée que "le parcours était long et exigeant, particulièrement dans les zones de dénivelé", précisant que "la beauté des paysages et l'enthousiasme du public tout au long du trajet ont contribué à atténuer la difficulté de l'étape". De son côté, le cycliste ukrainien Budyak Anatoliy a souligné que l'atmosphère régnant sur la ligne d'arrivée, au

classement général et détenteur des maillots jaune et vert à l'issue de cette étape, a exprimé sa joie de conserver son titre dans une ville aussi belle que Sidi Bel Abbès. Il a souligné le professionnalisme élevé en termes de sécurisation des parcours et de logistique, ajoutant : "La chaleur de l'accueil dans chaque ville et ville traversés témoigne d'une culture sportive ancrée chez le peuple algérien. Ce supplément d'âme rend ce Tour spécial par rapport aux autres compétitions internationales". Il est à noter que cette troisième étape, disputée dimanche sur une distance de 139,1 km, a connu une large participation internationale. La compétition se poursuivra ce lundi en direction de la wilaya de Mostaganem pour le compte de la quatrième étape.



l'égide du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM). Des visites techniques des sites de compétition avaient alors permis d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs et d'anticiper les besoins logistiques des délégations.

Par ailleurs, le programme sportif connaîtra une absence notable : l'épreuve de football masculin a été annulée faute d'un nombre suffisant de sélections engagées. Le règlement impose la participation d'au moins huit équipes, condition qui n'a pas été remplie pour cette édition.

Dans le cadre des préparatifs, le COA a également mis à la disposition des fédérations nationales une plateforme numérique dédiée à l'inscription des athlètes et à la gestion des équipements sportifs nécessaires à leur participation. Une démarche visant à moderniser l'organisation et à faciliter la coordination entre les différentes structures sportives. Zoubida Bouyacoub avait déjà participé, fin mars en Italie, à la réunion officielle des chefs de mission regroupant 26 comités olympiques nationaux sous

l'égide du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM). Des visites techniques des sites de compétition avaient alors permis d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs et d'anticiper les besoins logistiques des délégations.

Environ 5 000 athlètes issus de 26 pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie sont attendus à Tarente pour cette compétition inspirée du modèle olympique et destinée à renforcer la coopération sportive entre les nations du bassin méditerranéen. Après Alexandrie en 1951 et Oran en 2022, les Jeux méditerranéens continuent ainsi d'incarner un espace de rencontre, d'émulation et de rapprochement entre les peuples.

Forte d'une délégation imposante et d'une expérience récente d'organisation réussie, l'Algérie abordera Tarente 2026 avec une ambition claire : confirmer son statut de nation sportive incontournable en Méditerranée.

**Mohamed Amine Touमित**

**H. S.**

PREMIER LEAGUE

# Manchester City fait encore trembler Arsenal

*Dans une Premier League relancée à cinq journées de la fin, Manchester City a fait tomber Arsenal (2-1) et ravivé les doutes chez des Gunners plus que jamais sous pression dans la course au titre.*

**D**ans une Premier League plus indécise que jamais, ce choc entre Manchester City et Arsenal avait tout d'une finale avant l'heure. À l'Etihad Stadium, les hommes de Pep Guardiola jouaient gros ce dimanche. Distancés, mais avec un match en retard, les Cityzens avaient l'occasion rêvée de relancer une course au titre que l'on croyait basculer du côté londonien. En face, les Gunners de Mikel Arteta, leaders mais fragilisés par des résultats récents inquiétants, pouvaient frapper un grand coup et presque plier le championnat. Au lieu de cela, ce duel au sommet a ravivé toutes les incertitudes et remis sous pression un leader qui n'en demandait pas tant. Sur le terrain, City a assumé son statut et son urgence. Portés par un début de match intense, les Cityzens ont rapidement trouvé la faille grâce à un Rayan Cherki inspiré, avant de voir Kai Havertz profiter d'une énorme erreur de Gianluigi Donnarumma pour égaliser dans la foulée.

Le match s'est alors transformé en bras de fer, rythmé et tendu, où chaque équipe a eu ses temps forts. Mais comme souvent dans les grands rendez-vous, la différence s'est faite sur les détails... et sur le talent. En seconde période, Erling Haaland a fini par faire basculer la rencontre, concluant une action tranchante pour offrir une victoire précieuse (2-1) aux siens. Au classement, cette défaite laisse des traces du côté d'Arsenal. Toujours leaders, les Gunners voient pourtant revenir City à trois longueurs, avec la menace très concrète d'un retour à égalité en cas de succès mancunien dans leur match en retard. Surtout, elle ravive un scénario bien connu dans le nord de Londres : celui d'une équipe séduisante, mais friable dans le sprint final. Moqués à plusieurs reprises ces dernières saisons pour leurs chutes au moment décisif, les hommes d'Arteta donnent à nouveau des signes de fébrilité.

## ARTETA A CONSCIENCE DE LA PRESSION

Mais au-delà du résultat, c'est davantage l'impact psychologique de cette défaite qui interroge côté Arsenal. Certes, les Gunners restent leaders, mais l'ombre de Manchester City s'est brutalement rapprochée, presque étouffante. Et avec elle, un parfum de déjà-vu qui commence sérieusement à coller à la peau des Londoniens. Depuis plusieurs saisons, Arsenal a pris l'habitude de briller... avant de s'effondrer au moment de conclure. Cette rencontre en a offert une nouvelle illustration inquiétante de cette incapacité à gérer les temps faibles, fébrilité défensive, tension palpable dans les duels, à l'image d'un Gabriel à la limite de la rupture nerveuse. Même dans leurs temps forts, les hommes d'Arteta ont semblé manquer de lucidité, laissant passer des opportunités qui, dans une course au titre, ne se représentent pas toujours. La pression monte, les souvenirs des précédents échecs resurgissent, et avec cinq journées encore à disputer, Arsenal donne le sentiment de marcher à nouveau sur un fil. « Il y a toujours cette pression dans le football. Toujours du bruit. Ça fait partie du métier de footballeur à ce niveau. On va continuer, se concentrer sur nous-mêmes. Se projeter sur le prochain match et passer à autre chose. C'est tout ce qu'on a à faire. J'y crois encore ? Oui, bien sûr », a déclaré le capitaine d'Arsenal, Martin Ødegaard, à Sky



Sports. Même constat alarmant pour Mikel Arteta. « Quand on ne prend pas de risques et qu'ils ont le talent individuel, c'est là que le risque apparaît. Parce qu'on perd le match. Je ne pense pas qu'il y ait eu de différence entre les deux équipes. Il y a une part de chance, que le ballon entre ou non. Sur le deuxième but, le ballon est dévié et arrive dans les pieds de Haaland. Il y a aussi les qualités individuelles : être calme, précis et impitoyable. Il faut être présent. On l'a fait, c'est certain. L'attitude de l'équipe est restée intacte jusqu'au bout. On aurait pu être plus sereins par moments, mais on a clairement amené le jeu là où on le souhaitait. On savait qu'on avait une belle opportunité de gagner. On était tout près, mais pas assez. Maintenant, il faut se ressaisir. On a raté une occasion aujourd'hui, une grosse. Mais il reste encore cinq matchs. Il y a quand même beaucoup de points positifs à retenir. On prend les matchs les uns après les autres. On a eu de très bons moments il y a quelques jours en Ligue des Champions contre le Sporting ».

« On enchaîne les matchs. On est la seule équipe à jouer sans arrêt. Mais le point positif, c'est qu'on a vu le niveau, on peut y faire face, et même faire mieux. Il reste cinq matchs à jouer, mais on va tout donner. Nous sommes absolument convaincus que nous pouvons le faire. Aujourd'hui, nous l'avons prouvé à l'équipe. Le destin est encore entre nos mains, et la victoire est à notre portée », a conclu l'entraîneur espagnol. En face, Manches-

ter City avance avec la sérénité des grandes machines. Habités à gérer les fins de saison sous pression, les joueurs de Guardiola semblent avoir enclenché leur traditionnel mode rouleau compresseur. Leur calendrier, avec notamment un match en retard décisif contre Burnley mercredi, leur offre une trajectoire idéale pour revenir à hauteur, voire dépasser Arsenal à très court terme. « Deux équipes avec des entraîneurs de très haut niveau. Et des joueurs de très haut niveau des deux côtés. Mais maintenant, c'est tous les trois jours, c'est tellement exigeant. Mais la réalité est simple : ils sont en tête du championnat. Ils ont un but d'avance à la différence de buts. Il faut en profiter, le fêter, savourer ce moment positif. Mais il ne faut pas perdre de vue notre objectif. Dans trois jours, nous allons à Burnley », a expliqué Guardiola. Surtout, la dynamique est clairement en leur faveur puisque City monte en puissance au moment où Arsenal doute. Cette capacité à accélérer dans les moments clefs, à faire basculer les rencontres grâce à des individualités comme Haaland ou Cherki, rappelle pourquoi les Cityzens dominent le football anglais ces dernières années. À l'inverse, Arsenal devra non seulement gagner, mais aussi lutter contre ses propres démons. Plus que jamais, la course au titre est relancée... et tout indique que Manchester City, fidèle à ses habitudes, est en train de reprendre la main au moment le plus cruel pour des Gunners qui doivent aussi avoir l'esprit à la Ligue des Champions.

TOTTENHAM

## Roberto De Zerbi déjà sous pression

**E**ncore incapable de gagner hier face à Brighton (2-2), Tottenham glisse inexorablement vers le Championship. Et en Angleterre, le discours optimiste de Roberto De Zerbi fait déjà grincer des dents. A cinq journées de la fin, l'urgence est absolue.

Il y avait deux options et Roberto De Zerbi a choisi la lecture la plus positive. Face à son ancien club de Brighton samedi dernier (2-2), le coach italien a navigué entre toutes les émotions. Il a vu son équipe ouvrir le score grâce à Porro (40e, 1-0), avant d'être refroidi sept minutes plus tard par l'égalisation de Mitoma (45+2e, 1-1). Puis même scénario en fin de match lorsque Rütter est venu éteindre le Tottenham Hotspur Stadium (90+5e, 2-2), une quinzaine de minutes après le but aux allures de libération de Xavi Simons (77e, 2-1).

### METHODE COUE OU OPTIMISME SINCÈRE ?

Après la rencontre, "RDZ" a en tout cas opté pour la carte de la positivité, invitant ses joueurs à garder le même esprit jusqu'à la fin de saison : « les joueurs ont fait un bon match aujourd'hui. J'ai besoin qu'ils gardent cette attitude, cette mentalité, et ce n'est pas encore fini. Il nous reste 5 matchs et cette équipe est capable de gagner cinq matchs d'affilée. »

On voit mal comment les Spurs pourraient mener ce projet à bien alors qu'ils n'ont toujours pas gagné un match de championnat en 2026. En Angleterre d'ailleurs, les observateurs recommencent à perdre patience.

### TOUJOURS PAS DE VICTOIRE CETTE ANNÉE EN CHAMPIONNAT

Michael Dawson, ancien

défenseur emblématique du club (2005-2014), parle d'un match nul « au sentiment de défaite » à l'heure où Tottenham reste reléguable.

Le discours d'auto-persuasion de De Zerbi commence même à en agacer certains. L'éditorialiste de Sky Sports, Peter Smith, écrit : « De Zerbi parle d'évolution ? Ce n'est pas le moment de faire de petits progrès ni de manifester des signes d'encouragement. Tottenham a juste désespérément besoin d'un déclin majeur et transformateur. Et le temps presse. L'Italien peut légitimement relever des points positifs dans la prestation des Spurs mais la réalité, c'est que les chances de survie de son équipe se détériorent chaque week-end. Il parle d'un point gagné ? C'est surtout un match de plus que Tottenham ne peut plus gagner. » La BBC ajoute : « ils n'ont pas encore

BOURNEMOUTH

## L'Allemand Marco Rose futur entraîneur

**L'**Allemand Marco Rose, ancien entraîneur de Dortmund, succédera à Andoni Iraola à la tête de Bournemouth la saison prochaine, a annoncé lundi le club anglais, actuel huitième de Premier League. L'actuel coach espagnol des Cherries a fait savoir la semaine dernière qu'il quitterait le club à la fin de la saison, après trois ans passés sur la côte sud de l'Angleterre. Rose, 49 ans, qui a entraîné notamment le Borussia Dortmund (2021-22) et le RB Leipzig (2024-25), s'est engagé pour trois ans avec Bournemouth, a précisé le club dans un communiqué. A cinq journées de la fin, Bournemouth occupe la huitième place du championnat, à égalité de points avec le sixième Chelsea et le septième Brentford. Le club vise une qualification européenne, la sixième place étant qualificative pour la Ligue Europa.

REAL MADRID

## Arbeloa tire son chapeau à Güler

**A**près deux saisons d'adaptation, Arda Güler (21 ans, 49 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison) a changé de dimension cette saison au Real Madrid. Devenu un titulaire en puissance sous les ordres de Xabi Alonso puis d'Alvaro Arbeloa, le milieu de terrain assume son nouveau rôle et évacue les doutes à son sujet, comme l'a souligné son entraîneur en conférence de presse ce lundi. « À mon arrivée, certains disaient qu'il n'était pas capable de jouer les grands matchs, et pourtant, regardez les matchs qu'il a disputés contre le Bayern et Manchester City. J'ai toujours été conscient de son talent, de son envie et des sacrifices qu'un joueur comme lui consent. C'est tout à son honneur, car il a su tirer des leçons de ses erreurs. La saison d'Arda Güler est une véritable réussite. C'est un joueur promis à un brillant avenir », a commenté Arbeloa. Le Turc a pu faire admirer sa patte gauche à deux reprises lors du quart de finale retour face au Bayern Munich (3-4, 1-2 à l'aller) en Ligue des Champions.

goûté à la victoire en 2026. Cette équipe est actuellement incapable de franchir le cap, quels que soient ses efforts. Ils n'ont même pas réussi à remporter leurs cinq derniers matchs de Premier League après avoir mené au score. »

Le Daily Mail ne se fait guère d'illusions et rappelle la difficulté du calendrier qui attend le club londonien : Tottenham fonce droit vers la relégation : « la peur de la descente paralyse les joueurs et cette saison traumatisante prend un nouveau tournant alors que des déplacements chez leurs rivaux londoniens de Chelsea et chez Aston Villa, en lice pour la Ligue des champions, les guette... »

Mais De Zerbi pense que son équipe peut enchaîner cinq victoires consécutives pour préserver sa place en Premier League. Sans espoir, point de vie.

MALGRÉ LE REcul DU RÔLE TRADITIONNEL DE PARIS AU LIBAN

# Nawaf Salam en France hier avant de se rendre au Luxembourg

Le président français Emmanuel Macron a reçu hier, le Premier ministre libanais Nawaf Salam, dans un contexte de cessez-le-feu fragile en raison des violations incessantes de l'occupant sioniste, lors du premier cessez-le-feu, au Liban, jusqu'au second imposé par la trêve de la guerre américano-sioniste contre l'Iran, devant englober tous les fronts, comme l'a annoncé le médiateur pakistanais, dans les pourparlers entre Washington et Téhéran.



Un contexte marqué aussi par les tensions persistantes dans le sud du pays, en raison de l'occupation israélienne de territoires libanais dans le sillage de ses visées expansionnistes et de faire taire la résistance des Libanais contre la politique sioniste visant leur pays. Officiellement, la rencontre entre Macron et le responsable libanais vise à réaffirmer « le soutien de la France à la souveraineté libanaise, à l'intégrité territoriale du pays », posture à ce jour confiner dans les déclarations de hauts responsables français, dont le président Macron sans acculer l'occupant israélien pour l'amener à cesser ses violations contre le Liban et procéder au retrait de ses soldats sionistes des territoires du pays de Cèdre. Il sera aussi question de l'éternel retrait des armes de la résistance libanaise contre l'occupant israélien, avec une insistance

sur le seul rôle de l'Etat à la détention des armes, sans pour autant, depuis des décennies aider voire permettre à l'institution militaire libanaise de se doter des armes à l'instar des autres pays souverains. Une restriction qui profite à l'entité sioniste, devant, selon sa doctrine et la posture de soutien de ses alliés occidentaux à être le seul maître militaire, non seulement par rapport au Liban mais aussi toute la région. L'aide humanitaire et les réformes économiques nécessaires à la reconstruction de ce que les bombardements de l'armée sioniste tout azimut ont causé, à travers le pays, ciblant des habitations, des écoles, des hôpitaux et des centres de santé, des ponts, des édifices administratifs, des mosquées et des églises, ect, au moment où les agressions sionistes se poursuivent.

**DES OBSERVATEURS : « LONGTEMPS ACTEUR CENTRAL DU DOSSIER LIBANAIS, LA FRANCE APPARAÎT DÉSORMAIS RELÉGUÉE AU SECOND PLAN »**

Par cette séquence diplomatique de Paris, ce rendez-vous dévoile fort est de le constater, une toute autre réalité plus inconfortable pour la diplomatie française, celle de ne pas être au premier rang des acteurs étrangers sur la scène libanaise, au profit depuis notamment la venue de Trump à la Maison Blanche, du rôle des Etats-Unis. Longtemps acteur central du dossier libanais, la France apparaît désormais « reléguée au second plan » comme le souligne des observateurs. Écartée des négociations à Washington israélo-libanaises, à l'initiative des Etats-Unis, dans le cadre politique d'Abra-

hams de normalisation, alors que cette dernière a montré ses limites, notamment depuis le déluge d'El Aqsa, de la résistance palestinienne, 7 octobre 2023.

Pour des observateurs, cette séquence diplomatique vise à maintenir « une présence politique sans véritable levier d'influence ». Dans ce contexte, la visite de Nawaf Salam prend des allures « de geste symbolique davantage que d'étape décisive » rapportent des médias étrangers, commentant la visite du responsable libanais en France. Paris insiste sur la nécessité de respecter le cessez-le-feu et de soutenir l'armée libanaise, maintenant la même cadence et les termes même après la mort récente d'un Casque bleu français au sud Liban et ces prises de position peinent à masquer l'absence de rôle structurant dans les discussions en cours, dominées par les États-Unis et leurs alliés et Paris semble désormais contrainte de plus à accompagner un processus que de le piloter. Il est à noter que le responsable libanais de Nawaf Salam est aussi attendu à l'invitation de la chargée des affaires étrangères de l'Union européenne, Kaja Kallas, illustre d'ailleurs le recentrage du dossier au niveau européen, lequel espace est secoué par des divergences non des moindres entre les leaders sur d'autres dossiers, dont la suspension des accords entre UE et l'occupant sioniste, portée par Madrid et Rome et le dossier de la régulation des migrants irréguliers.

R. I.

ELLES SE SONT PRODUITES

À PLUSIEURS REPRIS

## La BBC s'interroge sur des opérations financières inhabituelles avant les déclarations de Trump

Des transactions inhabituelles se sont produites à plusieurs reprises sur les marchés financiers avant des déclarations publiques importantes du président américain Donald Trump au cours de son second mandat, suscitant des inquiétudes quant à d'éventuels délits d'initiés, a rapporté la BBC lundi. D'après le rapport, l'analyse des données de plusieurs marchés a révélé des pics de volumes d'échanges survenus plusieurs heures, voire quelques minutes, avant que le président ne fasse des déclarations susceptibles d'influencer les marchés, que ce soit sur les réseaux sociaux ou lors d'interviews. Ces mouvements étaient souvent suivis de fortes fluctuations de prix. Selon les analystes, ce schéma présente toutes les caractéristiques d'un délit d'initié, où les transactions sont effectuées sur la base d'informations non publiques. Certains suggèrent que certains traders seraient devenus plus aptes à anticiper les orientations politiques du président. Le rapport citait plusieurs exemples. En mars, Trump a indiqué lors d'une interview que le conflit avec l'Iran était « pratiquement terminé ». Quelques dizaines de minutes avant que ces propos ne soient rendus publics, une forte augmentation des transactions spéculatives sur la baisse des prix du pétrole a été enregistrée. Les prix ont ensuite chuté brutalement après la publication de ces déclarations. Plus tard dans le mois, avant qu'un message de Trump sur les réseaux sociaux ne fasse référence à des discussions « productives » et à une possible résolution des tensions, une activité de trading anormale est de nouveau apparue sur les marchés pétroliers, précédant une baisse notable des prix.

**EN AVRIL 2025, LES MARCHÉS BOURSIERS ONT CONNU UNE FORTE HAUSSE APRÈS L'ANNONCE DE TRUMP DE SUSPENDRE CERTAINES MESURES TARIFAIRES.**

Avant cette annonce, d'importants volumes de transactions avaient déjà été effectués, pariant sur une progression du marché, et certaines ont généré des profits substantiels. Le reportage de la BBC soulignait également que la croissance récente des marchés de prédictions en ligne, où les utilisateurs spéculent sur des événements géopolitiques, a suscité l'attention des observateurs. Il citait le cas du président vénézuélien Nicolas Maduro : fin décembre 2025, un compte avait parié sur son départ du pouvoir avant la fin janvier 2026. Après la destitution de Maduro le lendemain, le compte aurait réalisé des profits substantiels. Les experts ont noté que, bien que le délit d'initié soit illégal en vertu de la loi américaine, son application reste difficile en raison des difficultés rencontrées pour identifier les sources d'information et recueillir des preuves. « On peut constater des transactions massives sur un instrument financier qui démontrent clairement que quelqu'un était au courant de ce que Donald Trump allait déclarer », a déclaré Paul Oudin, professeur spécialisé en droit de la réglementation financière à l'ESSEC Business School, cité dans le rapport. « Il y a toutefois de fortes chances que personne ne soit poursuivi », a-t-il ajouté.

R. I.

STOLTENBERG ENTERRE L'OTAN

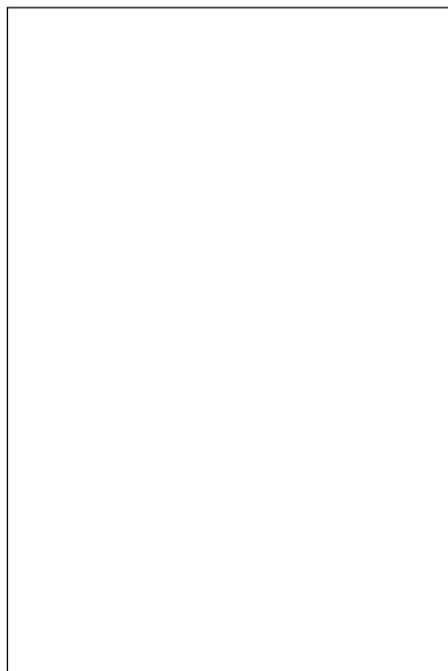
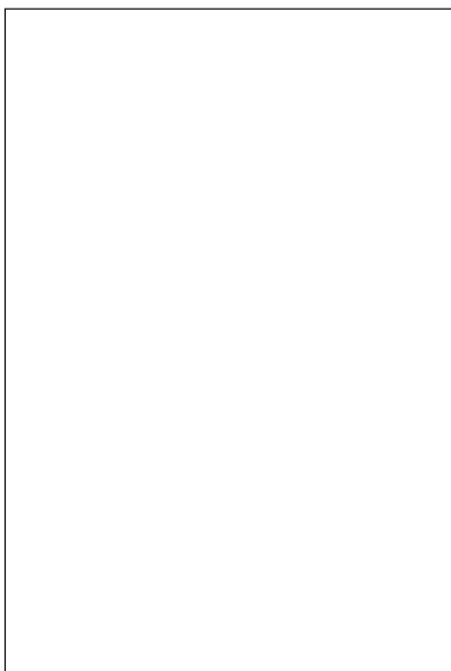
## « Quel avenir pour l'Alliance atlantique ? » s'interroge Mikhaïl Rostovsky

Malgré les nombreuses sorties de Donald Trump quant à l'inefficacité de l'OTAN, voire même les menaces de sortir de l'Alliance, le chroniqueur au journal Moskovsky Komsomolets Mikhaïl Rostovsky juge qu'il est prématuré

de parler des funérailles de l'organisation atlantiste. Rien n'est éternel en ce monde – et l'OTAN ne fait pas exception à la règle. Et non, ce n'est pas mon propre jugement, mais celui de l'ancien secrétaire général de l'Alliance atlantique, Jens Stoltenberg.

À la tête de l'OTAN pendant exactement dix ans, du 1er octobre 2014 au 1er octobre 2024, le Norvégien n'a aucune certitude quant à l'existence de ce bloc dans les dix prochaines années. Voici ce qu'a déclaré Jens Stoltenberg, actuellement ministre des Finances norvégien, dans une interview accordée à la chaîne danoise TV2 : « Il n'est pas dit que l'OTAN existera éternellement. Rien ne garantit que l'OTAN durera encore dix ans. » Des propos à première vue vagues, presque philosophiques. Mais derrière cette apparente indétermination et ce ton « philosophique » se cachent des préoccupations politiques très concrètes, liées au discrédit dont l'OTAN fait aujourd'hui l'objet auprès de Donald Trump et aux menaces américaines d'abandonner à son sort une Alliance autrefois fondée par les États-Unis. Au sujet d'un tel scénario, Jens Stoltenberg affirme ainsi : « Personne ne peut dire avec certitude dans quelle mesure cela est probable. Mais lorsque de telles déclarations viennent du président des États-Unis, il faut les prendre au sérieux. » Bien sûr, le degré de sérieux à leur accorder peut se discuter. En tant que journaliste russe, je n'ai naturellement aucune sympathie pour l'OTAN. Mais les déclarations fracassantes sur les « funérailles » imminentes de l'Alliance me paraissent, à ce stade, pour le moins prématurées.

PUB



LE PRÉSIDENT SÉNÉGALAIS ALERTE SUR LA BANALISATION DU RECOURS UNILATÉRAL À LA FORCE

# «Un danger sur l'équilibre mondial et la conception de la dignité humaine»

Dans son allocution d'ouverture, le président sénégalais a évoqué les nouveaux défis qui se posent à la diplomatie de son pays dans un contexte mondial tendu. Soulevant les questions de gestion des crises et critiquant la politique du « recours unilatéral à la force », il a appelé à « s'engager en faveur de l'intégration africaine ».

Le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a présidé la cérémonie d'ouverture de la 7e Conférence des ambassadeurs et consuls généraux du Sénégal qui s'est tenu les 18 et 19 avril, événement placé cette année sous le thème « La diplomatie sénégalaise et le renouveau de la coopération internationale : principes et modes d'action rappelés l'héritage de la diplomatie sénégalaise dont les fondements reposent sur des « principes constants » incluant, entre autres, « le bon voisinage, la promotion de la paix et de la sécurité internationales, la défense des droits de l'Homme et l'approfondissement de l'intégration africaine ». Toutefois, dira-t-il dans son discours d'ouverture que « le monde évolue, et avec lui émergent des défis inédits dans un environnement international de plus en plus instable et incertain », a-t-il souligné, appelant à adapter la diplomatie sénégalaise et à « moderniser » ses instruments pour en optimiser l'efficacité.



notre espace communautaire » dans le voisinage immédiat du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye a fait état d'une « situation internationale marquée par la « recrudescence des conflits armés et les tensions récurrentes entre puissances nucléaires ». Cette situation soulève des interrogations quant à « l'efficacité des mécanismes actuels de prévention et de gestion des crises », a-t-il souligné. Dans une même perspective, il a pointé une « banalisation du recours unilatéral à la force », relevant la contradiction entre cette politique et les principes de la charte des Nations unies, et mettant en garde contre le danger que cela représente pour « l'équilibre mondial et la conception de la dignité humaine ».

tout en s'inscrivant dans une dynamique d'action unitaire aux niveaux sous-régional et continental », Bassirou Diomaye Faye en a appelé à la solidarité africaine pour construire l'avenir du continent. Emprunter cette voie implique, selon le président sénégalais, « un engagement renforcé en faveur de l'intégration africaine », et ce, en concevant et en mettant en œuvre des politiques communautaires. Sur le plan international, il a appelé à redoubler d'efforts et à se mobiliser pour faire entendre la voix africaine. « Pour nous, le multilatéralisme doit rester le cadre privilégié de l'action internationale », a-t-il assuré, tout en soulignant la nécessité de réinventer, rénover et revitaliser ce multilatéralisme pour dépasser le « statu quo post-guerre mondiale » vers une gouvernance mondiale « plus équitable, plus représentative et mieux adaptée aux réalités contemporaines » où l'Afrique occupe la place qui lui revient.

R. I.

## INTERROGATIONS SUR LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES CRISES

Revenant sur les « grandes turbulences géopolitiques » qui secouent la planète et les « risques sérieux de fragmentation de

## L'APPEL À UN « ENGAGEMENT RENFORCÉ EN FAVEUR DE L'INTÉGRATION AFRICAINE »

Réaffirmant la détermination du Sénégal à « porter, avec clarté et détermination, sur les causes d'essence universelle,

NKANYISO NGQULUNGA, CHERCHEUR SUD-AFRICAIN

## «La politique de droits de douane nuls de la Chine devrait stimuler les exportations africaines»

Le traitement tarifaire zéro accordé par la Chine aux produits de 53 pays africains entretenant des relations diplomatiques avec Pékin devrait considérablement élargir l'accès au marché pour les exportations africaines et donner un nouvel élan à la coopération commerciale Afrique-Chine, a déclaré un chercheur juridique basé à Johannesburg.

« La suppression des droits de douane devrait stimuler la croissance dans des secteurs clés tels que l'agriculture et l'industrie manufacturière, entre autres », a déclaré Nkanyiso Ngqulunga à Xinhua lors d'une récente interview.

Constatant que l'influence économique croissante de la Chine façonne de plus en plus la dynamique du commerce mondial, il a déclaré que les pays africains cherchent à mieux se positionner pour bénéficier de l'accès au marché chinois en pleine expansion.

Selon le chercheur, les exportations agricoles devraient être les premières à en bénéficier, notamment les

agrumes, le thé rooibos et les raisins de table, dont la demande est en hausse auprès des consommateurs chinois. «

Cette initiative devrait renforcer considérablement la compétitivité de ces produits sur le marché chinois », a-t-il ajouté.

RÉPUBLIQUE DU CONGO

## Le PM remet sa démission après la réélection de Sassou-Nguesso

À l'issue de la prestation de serment du président congolais, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a remis la démission de son gouvernement, conformément à la pratique institutionnelle. Le Premier ministre de la République du Congo, Anatole Collinet Makosso, a remis sa démission et celle de son gouvernement au président réélu, Denis Sassou Nguesso. Remise, vendredi dernier, l'annonce n'a été rendue publique que deux jours plus tard, par communiqué officiel, rendu public, dimanche.

Le chef de l'État a accepté cette démission, tout en saluant « le travail accompli » par son équipe au cours des cinq dernières années, dans le cadre du programme « Ensemble, poursuivons la marche ». Pour sa part, le chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a exprimé sa « gratitude » au chef de l'État « pour

la confiance dont il a bénéficié durant l'exercice de ses fonctions » et a indiqué qu'il restait « à la disposition du président de la République ».

### UN GOUVERNEMENT CHARGÉ D'EXPÉDIER LES AFFAIRES COURANTES

Le chef de l'État congolais a demandé aux membres du gouvernement sortant « d'expédier les affaires courantes jusqu'à la mise en place de la prochaine équipe gouvernementale ».

Le président congolais a été réélu à l'issue du scrutin des 12 et 15 mars, avant de prêter serment le 16 avril. La tradition républicaine du pays veut qu'à chaque début de mandat présidentiel, le Premier ministre et son gouvernement présentent leur démission, en vue de la formation d'une nouvelle équipe.

R. I.

POUR FACILITER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

## La Côte d'Ivoire mise sur les infrastructures routières

La Côte d'Ivoire entend faire de l'infrastructure routière un pilier stratégique de son développement et de son émergence, a déclaré dimanche Thomas Camara, président du conseil d'administration du Fonds d'entretien des routes (FER). S'exprimant lors d'une cérémonie marquant le 25e anniversaire de la FER, Camara a salué les efforts déployés par le gouvernement ivoirien pour gérer et améliorer l'infrastructure routière. « Ces infrastructures constituent non seulement un moteur de développement économique, mais aussi une source de fierté nationale », a-t-il déclaré, appelant toutes les parties prenantes à contribuer à leur entretien et à leur préservation. « Dans le cadre du vaste programme de modernisation des infrastructures lancé par le gouvernement ivoirien, la FER entend renforcer son rôle central. L'institution se positionne comme un maillon essentiel du financement d'un réseau routier durable, sûr et performant, capable de soutenir la croissance économique et de faciliter la mobilité de la population », a-t-il ajouté. Le réseau routier du pays est passé de 6 500 km en 2015 à environ 9 200 km fin juillet 2025, dont près de 400 km d'autoroutes. Il totalise plus de 82 000 km. À plusieurs reprises, les autorités ivoiriennes ont réaffirmé leur engagement à soutenir durablement la transformation du réseau routier national et à contribuer significativement au développement économique du pays.

R. I.

ETHIOPIE

## Plus de 46 millions d'électeurs s'inscrivent aux élections générales de juin

Plus de 46 millions d'électeurs se sont inscrits, sur une population d'environ 130 millions, pour participer aux prochaines élections générales éthiopiennes, prévues le 1er juin, a révélé la Commission électorale nationale d'Éthiopie (NEBE). Dans un communiqué publié samedi, la NEBE a indiqué que sur les 46,7 millions d'électeurs inscrits pour les septièmes élections générales du pays, environ 25,2 millions sont des hommes et 21,5 millions des femmes, ajoutant que plus de 165 000 électeurs inscrits sont des personnes handicapées. L'organisme électoral a indiqué que l'inscription des électeurs a été effectuée dans 46 750 bureaux de vote à travers le pays et que la distribution du matériel électoral est en grande partie terminée afin de garantir un processus sans heurts. Initialement prévue pour se terminer début avril, la période d'inscription sur les listes électorales a été prolongée jusqu'au 22 avril, les préparatifs des élections se poursuivant. Plus tôt cette année, la NEBE a également lancé la première plateforme numérique du pays pour l'inscription des électeurs et des candidats, dans le cadre d'efforts plus larges visant à moderniser le système électoral grâce à la technologie.

R. I.

BOUIRA

# Le tapis traditionnel de Guerrouma mis à l'honneur

Le tapis traditionnel de Guerrouma, une commune située à quelque 50 km à l'ouest de Bouira, a été mis à l'honneur lors des expositions célébrant le Mois du Patrimoine, abritées par le centre de la formation professionnelle de cette ville et auxquelles participent une trentaine d'artisans de la région.



Entamé samedi dernier, le Mois du Patrimoine est célébré à Bouira avec une série d'activités culturelles dont des expositions dédiées spécialement aux produits du terroir, ainsi qu'aux produits artisanaux de la wilaya, à leur tête le Tapis de Guerrouma, a expliqué à l'APS le directeur de la culture, Ibrahim Benabderrahmane. Le célèbre tapis traditionnel de Guerrouma est fortement présent aux exposi-

tions du Mois du Patrimoine avec la participation d'une dizaine de femmes artisanes, dont la doyenne Kramdi El Akri, âgée de plus de 80 ans, venues présenter aux visiteurs leurs produits de tapisserie. "Guerrouma est connue pour ces ateliers de tissage du tapis traditionnel depuis de longues années, a souligné Mme Kramdi. Elle a expliqué que le tapis traditionnel de Guerrouma, tissé à la main par des femmes,

avec de la laine du mouton, réputée pour sa douceur et sa qualité. L'association culturelle Ath Ighil Hammad de Saharidj (Est de Bouira) a, elle aussi, pris part aux expositions organisées par la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya (CAM) à Guerrouma dans le cadre du Mois du Patrimoine. "Nous avons participé aux expositions de Guerrouma avec six artisanes qui sont venues présenter des produits

locaux de poterie, de tapisserie ainsi que de bijoux traditionnels de la région", a expliqué Mme Radia Bourrai, présidente de l'association. A propos du tapis de Guerrouma, Mme Bourrai a expliqué que ce produit traditionnel avait besoin de plus de promotion pour qu'il puisse reprendre la place qui lui sied.

L'art de la tapisserie traditionnelle locale, a-t-elle expliqué, "repose principalement sur deux techniques de tissage, à savoir l'haute-lisse (métier vertical) et la basse-lisse (métier horizontal). Ces méthodes entrelacent des fils de chaîne verticaux et des fils de trame horizontaux pour créer des décors complexes", a précisé l'artisane. Plusieurs autres activités sont organisées à Sour El Ghoulane, Ath Mansour et à Thassala (Taghzout) pour célébrer le Mois du Patrimoine, selon les détails fournis par le directeur de la culture, Ibrahim Benabderrahmane.

MASCARA

## Des expositions valorisant le patrimoine matériel et immatériel attirent un large public

Les expositions consacrées à la promotion du patrimoine matériel et immatériel, organisées dans le cadre du Mois du Patrimoine, dont le coup d'envoi a été donné dimanche à la Maison de la culture Abi Ras Ennaciri de Mascara, attirent un large public nombreux.

Organisées par la Direction de la culture et des arts et inaugurées officiellement par le wali, M. Fouad Aïssi, en présence des autorités locale, ces expositions ont enregistré une forte affluence, notamment de jeunes, d'étudiants universitaires, de chercheurs et de passionnés du patrimoine de la région, ainsi que d'étudiants du département d'archéologie de l'université Mustapha-Stambouli de Mascara et de membres d'associations culturelles. A ce propos, le docteur en archéologie antique, Aroussi Mohamed a souligné que ce type d'initiatives constitue une opportunité pour mettre en valeur les richesses archéologiques et historiques de la wilaya, témoins de périodes anciennes. Il a ajouté que le Mois du Patrimoine offre également un cadre propice à l'enrichissement des travaux scientifiques, notamment pour les doctorants en archéologie. Les expositions présentent des affiches illustrées mettant en avant les principaux sites archéologiques de la wilaya, dont l'antique ville romaine d'Aquae Sirenses à Bouhanifia, le site de l'homme primitif de Tighennif et le camp romain Al Almaliaria dans la commune d'El Beniane. Des maquettes mettent également en lumière des sites liés à la période de résistance de l'Emir Abdelkader contre l'armée coloniale française dans la région, notamment le site de l'arbre Eddardara, où eut lieu la première allégeance à l'Emir dans la commune de Ghriiss, ainsi que la maison de commandement et le tribunal du fondateur de l'Etat algérien moderne au chef-lieu de wilaya. Dans le cadre de cette manifestation, qui s'étale sur un mois, des produits artisanaux typiques sont également exposés, tels que la poterie, la céramique et des objets fabriqués à base d'alfa et de palmier nain (doum), ainsi que des tenues traditionnelles. Des photographies de sites historiques et touristiques, de figures emblématiques de la région et des toiles à l'huile illustrant le patrimoine culturel sont également présentées.

Des espaces sont en outre dédiés à l'exposition d'ustensiles de l'ancienne cuisine de Mascara, de zellige, de manuscrits anciens et d'objets historiques authentiques, ainsi qu'à une tente traditionnelle consacrée à la tenue de la mariée selon la tradition de la région de Mascara. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le wali a salué l'intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la culture et au patrimoine national, soulignant l'importance de leur valorisation, de leur préservation et de leur intégration dans une dynamique de développement durable, afin de renforcer le sentiment d'appartenance nationale et de consolider l'identité algérienne. Il a également réaffirmé l'engagement des autorités locales à poursuivre les efforts visant à protéger les monuments historiques, préserver les sites archéologiques et soutenir toutes les initiatives contribuant à la sauvegarde de ce patrimoine. A souligner que la Direction de la culture et des arts a élaboré un programme riche pour le Mois du Patrimoine, placé cette année sous le slogan "Notre patrimoine, notre civilisation".

NÂAMA

## Le Vieux ksar de Sfissifa classé "secteur sauvegardé"

Le Vieux ksar de Sfissifa, situé dans la wilaya de Nâama, a été classé parmi les secteurs sauvegardés à valeur historique, architecturale et artistique, dans le but d'assurer sa protection et sa réhabilitation, a-t-on appris, dimanche,

auprès de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya. Le décret exécutif 26-135, daté du 30 mars 2026, prévoit la création du secteur sauvegardé du ksar de Sfissifa, d'une superficie d'environ 37 hectares.

Ce site, édifié au VIII siècle, constitue un témoin matériel du patrimoine et de l'histoire de la région. Il se distingue par trois types d'architecture, notamment l'architecture religieuse représentée par la mosquée, l'école coranique et la zaouïa, a précisé le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, Mohamed Guemoumia. Ce monument se caractérise également par une architecture civile comprenant des habitations, des commerces et une place publique appelée "Tacheraft", ainsi que par une architecture militaire de l'époque, représentée par des tours érigées aux

principales entrées du ksar et dans son périmètre extérieur. Le ksar regorge aussi de richesses naturelles, notamment des vergers et des sources d'eau. Selon le décret exécutif définissant la création et les limites du secteur sauvegardé, le Vieux ksar de Sfissifa est délimité au Nord par le chemin de wilaya CW 5, le mont Ras El Oued et le quartier Izdagh, au Sud par le prolongement des oueds Fayd Echelli et Aït Oufra, à l'Est par le cours d'eau Châabat Taghilast et à l'Ouest par le cimetière Sidi El Hadj, la zone de Taourirt Tamougrent et Djebel Bourdim. A l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine (du 18 avril au 18 mai), le directeur local de la Culture et des Arts a indiqué que ce classement sera suivi de l'adoption d'un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du ksar de Sfissifa.

OUARGLA

## Le musée Saharien rouvre ses portes au public après réhabilitation

Le musée Saharien à Ouargla a repris ses activités et rouvre ses portes au public, à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), à la suite d'une restauration complète et d'un inventaire scientifique minutieux de ses différentes collections. L'initiative vise à valoriser cet espace culturel et relancer la dynamique culturelle et touristique de la région, a indiqué lundi à l'APS la responsable de l'établissement et directrice de l'antenne locale de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, Oum El-Kheir Benzahi. Elle a qualifié la réouverture du musée de valeur ajoutée pour le

patrimoine national, évoquant une approche moderne de gestion muséale basée sur la numérisation, la mise en valeur des collections et l'amélioration des conditions de conservation et d'exposition, pour assurer la pérennité de ce patrimoine et son accessibilité à la recherche et au public. Et d'ajouter que le musée offre un espace ouvert pour faire connaître le patrimoine saharien, à travers des expositions permanentes et des programmes pédagogiques destinés aux établissements scolaires et universitaires, en plus de l'accueil d'activités scientifiques, d'ateliers de sensibilisation et d'une exposition d'arti-

sanat. L'objectif étant de contribuer à la promotion du tourisme culturel et la prise de conscience de l'importance de préserver la mémoire historique et de la transmettre aux générations futures, a-t-elle estimé. Figurant parmi les sites culturels emblématiques du Sud du pays, le musée saharien a été fondé en 1938 et classé monument national en 2007. Il abrite des collections archéologiques et ethnographiques variées reflétant la richesse du patrimoine saharien, ainsi que des espaces d'exposition, dont les salles dédiées à la préhistoire, à Sedrata (vestiges islamiques) et à l'ethnographie.

### Agenda culturel

- **Instituts Cervantes d'Oran (Jeudi 23 avril à 17h00)** : Spectacle pour enfants et famille intitulé « Caballero soy/Je suis chevalier », animé par l'acteur espagnol Raúl Esquinas Martínez Santos

- **CINÉMA COSMOS BETA (RIADH EL-FETH - ALGER)**

**MERCREDI 22 AVRIL**

11H00 SCREAM 7  
13H00 LE RÉVEIL DE LA MOMIE  
15H30 AHMED BEY  
18H30 SUPER MARIO GALAXY  
20H15 HADDA

**JEUDI 23 AVRIL**

11H00 HADDA  
13H00 THE DRAMA  
15H00 SCREAM 7  
18H30 SUPER MARIO GALAXY  
20H15 AHMED BEY

- **CINÉMA COSMOS ALPHA (RIADH EL-FETH - ALGER)**

**MERCREDI 22 AVRIL**

11H00 THEY WILL KILL YOU  
13H00 THE DRAMA  
15H00 PROJET DERNIÈRE CHANCE  
18H30 THE DRAMA  
20H30 SCREAM 7

**JEUDI 23 AVRIL**

11H00 LE RÊVE AMÉRICAIN  
13H00 LE RÉVEIL DE LA MOMIE VOSTFR  
15H30 THE DRAMA  
18H00 ZIGHOUD  
20H30 LE RÉVEIL DE LA MOMIE VOSTFR

**SALLE IBN ZEYDOUN (RIADH EL-FETH - ALGER)**

**MERCREDI 22 AVRIL**

13H00 SCREAM 7  
15H00 LE RÉVEIL DE LA MOMIE  
18H00 WEDDING NIGHTMARE  
JEUDI 23 AVRIL

13H00 THE DRAMA  
15H00 ZIGHOUD  
18H00 LE RÊVE AMÉRICAIN  
21H00 LE RÉVEIL DE LA MOMIE

**Recette du jour**



**Kata3 warmi**

**Ingrédients ( pour 6 à 8 personnes):**

**pour la pâte :**

- 1 verre de semoule fine
- ¼ de cuillère à café de sel
- eau
- huile pour étaler la pâte

**pour la sauce :**

- 1 cuillère à soupe rase de concentré de tomate
- 1 petit oignon
- 2 gousses d'ail
- 1/2 botte de coriandre
- 10 feuilles de menthe
- 1 piment vert piquant (ou doux selon votre goût)
- sel
- poivre

**Préparation**

**de la pâte :**

- mélanger la semoule et le

**sel**

- ajouter l'eau en travaillant la pâte

- pétrir en roulant la pâte, ajouter l'eau si besoin, la pâte doit être élastique et souple

- former des petites portions de la taille d'une clémentine, vous devez obtenir environ 10 boules

- couvrir d'un film alimentaire et laisser reposer le temps de préparer votre sauce

**de la sauce :**

- hacher fin l'oignon, la coriandre et l'ail

- dans une marmite, ajouter à ces ingrédients, le concentré de tomate, le piment et un peu d'eau, faire suer sans ajouter d'huile

- assaisonner avec le sel et le poivre

- couvrir d'eau, après ébullition, laisser mijoter 5 min

**cuisson des crêpes :**

- lorsque la sauce est cuite, étaler une boulette en crêpe fine sur un plan de travail huilé

- prendre la crêpe délicatement et la plonger dans le bouillon, vous devez maintenir la crêpe bien ouverte durant la cuisson

- laisser cuire une minute avant d'étaler la seconde crêpe

- pousser la pâte de coté avec une cuillère avant d'ajouter la crêpe suivante

- continuer ainsi de suite pour les 10 boulettes

- lorsque vous avez terminé, rectifier l'assaisonnement selon votre goût et servir le plat bien chaud en ajoutant la menthe finement hachée au dessus de

chaque assiette.

**Suggestions**

- Une fois que la crêpe est étalée avec de l'huile, vous pouvez la prendre et la poser sur le pourtour de la marmite de façon à remplacer le couvercle, la pâte va alors cuire avec la vapeur du bouillon. Après 1 minute, finir la cuisson dans le bouillon.

- Ce plat est généreusement parfumé à la menthe, et dans certaines régions, on ajoute une poignée de lentilles. D'autres encore ajoutent des carottes ou des pommes de terre.

- Vous pouvez préparer quelques heures à l'avance le bouillon et la pâte. La cuisson sera assurée juste avant de servir votre plat.

**Gâteau du Jour**

**GÂTEAU RUSSE**

**INGRÉDIENTS**

**Biscuit Russe :**

- 5 blancs d'oeuf
- 300 g d'amandes entières non mondées
- 150 g de farine
- 250 g de sucre glace
- 250 g de beurre fondu
- 1 c-a-c de levure chimique
- Crème au beurre :
- 2 oeufs
- 200 g de sucre glace
- 250 g de beurre à température ambiante
- beurre pommade
- 1 c-a-c de praline
- Amandes effilées
- Sucre glace

**INSTRUCTIONS**

Préparation de la crème au beurre au pralin :

Dans un saladier battre les oeufs ainsi que le sucre glace au bain-marie durant 15 minutes (un peu moins pour moi).

Laisser refroidir avant d'incorporer le beurre pommade au batteur. Réserver.

Dans un saladier monter les blancs en neige.

Préparer le biscuit : (on peut le préparer la veille)

Dans un seconde saladier



mélanger ensemble les amandes mixées grossièrement, la farine, le beurre, la levure chimique et le sucre glace.

Incorporer délicatement les blancs en neige en commençant par une cuillère à soupe afin d'assouplir un la pâte en fouettant énergiquement et ajouter délicatement le reste des blancs en neige.

Préchauffer le four à 180 C (350 F), chemiser un plat a biscuit roule de papier sulfurisé. Beurrer et fariner legerement.

Verser la pâte en égalisant la surface. Cuire au four environ 15 minutes (tout dépend de la chaleur de votre four vérifier la cuisson après 10 minutes il ne faut pas que le gâteau soit trop fonce sinon il durcit).

Retirer du four et démouler sur une grille laisser refroidir complètement avant de découper en deux part égales le gâteau russe.

Déposer la 1ere part du biscuit sur un plat, étaler la crème au beurre uniformément.

Déposer la seconde part du biscuit en appuyant délicatement afin que la crème au beurre adhère au gâteau.

Étaler une couche fine de crème au beurre sur la surface du biscuit.

Égaliser les bord a l'aide d'un couteau.

Parsemer d'amandes effilées préalablement grillées, saupoudrer de sucre glace.

Placer au frais quelques heures et au moment de servir saupoudrer une seconde fois de sucre glace. Servir a température ambiante en découpant des rectangles.

**Conseil du jour**

Pour prévenir une carence en fer et la survenue d'une **ANÉMIE**, il est important de consommer des aliments évidemment riches en fer, mais également en protéines, en vitamine B9, en vitamine B12 ainsi qu'en vitamine C. Cela facilitera la synthèse de l'hémoglobine dans le corps humain.

**Le saviez-vous ?**



**Faire le gainage pendant 3 minutes pendant 30 jours peut brûler la plupart des graisses du ventre et vous permet de tonifier votre corps et de paraître plus mince.**

**Bon à savoir !**

Mesurer l'humidité d'une pièce avec un glaçon

Voici comment procéder : Placez 2-3 glaçons dans un verre avec de l'eau. Laissez reposer 4-5 minutes. Observez le résultat : si les glaçons fondent et que de la condensation se forme sur la surface du verre, cela indique que le taux d'humidité est élevé.

**Astuce du jour:**

**UN SOIN BELLE MAIN**

Mélanger 1 cuillerée à soupe de poudre d'argile verte et 1 cuillerée à soupe de bicarbonate de soude. Frotter les deux mains à sec avec ce mélange. Essuyer avec du papier absorbant avant d'appliquer une crème au beurre de karité.

**CITATION DU JOUR**

« Le mensonge donne des fleurs mais pas de fruits. »

**Le Courrier**

Quotidien national d'information  
Édité par l'Euri Millénum Presse

**Siège social :**

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

**Compte bancaire :**

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**

Ahmed TOUMIAT  
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

**Rédaction :**

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

**Composition :**

PAO Le Courrier d'Algérie

**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER**

A : l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

**Nos bureaux régionaux**

**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél./Fax. : 026 20 20 66

**Oran :**

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

**Bouira :**

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction\_courrier@yahoo.fr



# Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA  
MERCREDI 22 AVRIL 2026 - PRIX : TARHILA - PS.AR.NEE  
DISTANCE : 1 500 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00  
QUARTÉ - QUINTÉ

## Houlm El Hayet, grand favori

Un beau spectacle à l'hippodrome Bazer Sekhra D'El-Eulma pour le grand plaisir des passionnés des courses hippiques qui reviennent s'adonner à leur hobby préféré, assister à une passionnante épreuve comme il sera le cas ce jour où une course de bonne composition nous est proposée, elle réunira douze coursiers de race pure arabe de 4 ans et plus de valeur et de qualité physique et technique sensiblement égale au rond de présentation sur un profil classique de 1500m qui ne devrait laisser aucun concurrent contrairement aux épreuves courtes car il prendront le départ sur le même pied d'égalité. En parcourant la liste des chevaux en lice pratiquement la majorité totalisent des gains conséquents de la condition de la course du jour, à part la femelle de 7 ans Lormane GEM qui ne totalise aucun gain zéro dinars, engagée comme une simple figurante non pas comme le transfuge de l'hippodrome du Caroubier Houlm El Hayet qui ne fera pas le déplacement pour rien car cette fois, il visera la victoire encore. Donc les quatre places restantes restent ouvertes pour un ensemble pourquoi pas la majorité. C'est la raison que le pronostic reste compliqué en pareille circonstance, une armada de coursiers ont les moyens de venir prendre une place derrière le victorieux, pour cela, il faudra s'attendre à une arrivée truffée de ce prix Tarhila support aux deux paris quarté et quinté de la condition de la course réservée aux chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 301.000 DA en gains et places depuis le premier octobre 2025.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. FARIDIX.** Ce n'est pas un modèle de régularité, cependant pour peu qu'il consente à s'employer il peut venir dans ce lot des plus équilibrés se ressaisir en bon rang à l'arrivée.
- 2. HOULM EL HAYET.** Simple est le cheval à battre dans cette épreuve.
- 3. M'BABI.** Il faudra surveiller de près ce

| PROPRIÉTAIRES   | N° | CHEVAUX           | JOCKEYS       | PDS  | CDS | ENTRAÎNEURS  |
|-----------------|----|-------------------|---------------|------|-----|--------------|
| AD. LAGHOUAG    | 1  | FARIDIX           | D. BOUBAKRI   | 57   | 2   | KH. DOUKHI   |
| A. HAMIANE      | 2  | HOULM EL HAYET    | T. ALI OUAR   | 57   | 11  | S. HAMIANE   |
| K. MAHOUR BACHA | 3  | MBABI             | T. LAZREG     | 57   | 4   | MED. HAMIDI  |
| H. DJELLOUL     | 4  | EL KESSE          | S. BENYETTOU  | 56   | 10  | PROPRIÉTAIRE |
| M. SELLAMI      | 5  | DJAWDA EL MESK    | AB. AIDA      | 55   | 9   | PROPRIÉTAIRE |
| ML. ZAABOUB     | 6  | SAIDA DE QUEZAC   | B. BERRAH     | 55   | 7   | H. ZAABOUB   |
| A. AOUSSAT      | 7  | AMIR JAME         | MS. AIDA      | 55   | 3   | PROPRIÉTAIRE |
| AB. LOUNISSI    | 8  | NEDJM EL FETH (0) | AP:Y. CHELLAL | 54,5 | 8   | H. FERHAT    |
| ABH. DEKHNOUCHE | 9  | HOYEM EL MESK     | CH. ATTALLAH  | 54   | 12  | AB. KARA     |
| S. BERRAH       | 10 | NARJESSE EL MESK  | AB. ATTALLAH  | 54   | 5   | PROPRIÉTAIRE |
| M. SELLAMI      | 11 | NOUR ECHAMS       | JJ:R. DJAIET  | 53   | 6   | PROPRIÉTAIRE |
| AC. DJEBBAR     | 12 | LORMANE GEM       | A. HADDOUCHE  | 53   | 1   | PROPRIÉTAIRE |

mâle bai de 5 ans, malgré son inconstance avérée, car il est très bien monté.

**4. EL KESSE.** Capable du meilleur comme du pire, ce protégé de l'écurie H. Djelloul dont les intérêts ont été confiés au chevronné jockey S. Benyettou, un jockey de grande qualité technique.

**5. DJAWDA EL MESK.** Elle vient de réaliser de bonnes performances durant ce meeting, elle conserve des chances non négligeables pour venir prendre une place parmi les cinq premiers.

**6. SAIDA DE QUEZAC.** Ce n'est pas une coursière de tous les jours, créant l'exploit épisodiquement surtout lorsqu'on s'y attend le moins. Méfiance, elle peut venir chambouler l'arrivée.

**7. AMIR JAME.** Il reste sur deux échecs dans un parcours comme celui du jour et vu le lot présent, ce jeune mâle aura la tâche difficile.

**8. NEDJM EL FETH.** Ce cheval de 9 ans idéalement placé de par la condition de la

course, ce protégé de l'efficace entraîneur H. Ferhat s'élancera sans complexe à la quête d'une place payante.

**9. HOYEM EL MESK.** Trois atouts plaident en sa faveur pour avoir une bonne place à l'arrivée, le sérieux de son écurie l'efficacité de son entraîneur et la réussite de son jockey du jour.

**10. NARJESSE EL MESK.** Confiée à la fine cravache AB. Atallah, cette habituée des

épreuves d'endurance trouve ce jour un bel engagement pour jouer un rôle important dans cette épreuve.

**11. NOUR ECHAMS.** A revoir.

**12. LORMANE GEM.** Barrée en théorie.

## DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

2. HOULM EL HAYET - 9. HOYEM EL MESK - 10. NARJESSE EL MESK - 3. M'BABI - 8. NEDJM EL FETH

### LES CHANCES

1. FARIDIX - 6. SAIDA DE QUEZAC

## Mots croisés

|    |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 1  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 2  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 3  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 4  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 5  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 6  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 7  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 8  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 9  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 10 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 11 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 12 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

### HORIZONTALEMENT

1 - Infamies - 2 - Réfléchi - Néon - Son bois est utilisé en ébénisterie - 3 - Annonciateur - 4 - Versifera - Pronom inversé - 5 - Flotte - Résonne dans son champ - Double voyelle - 6 - De côté - Conjonction - De même - 7 - Blason - 8 - Pièce de soutien - Chien d'arrêt - 9 - Fin de participe - Soumis - 10 - Vin - Crier sous les bois - 11 - Préfixe - Avenue - Degré d'une échelle - 12 - Unis - Gaines.

### VERTICALEMENT

1 - Malédiction - 2 - Médecine de la vieillesse - Points opposés - 3 - Bouleversé - En amont - 4 - Grand félin - Lac des Pyrénées - Argon - 5 - Blessure - 6 - Trait de lumière - Chose latine - Habitues - 7 - Possessif - Renouvelé - 8 - Mettaient en boule - Mesure - 9 - Concurrent - Dur - 10 - Classés - Éclatent pour se dilater la rate.

## Mots fléchés

|                |                    |                     |                  |               |
|----------------|--------------------|---------------------|------------------|---------------|
| Plantes        | Bout de bois       | Brillait sur le Nil | Partie de tennis | Base          |
| Araignée       | Suit le docteur    | Piège               | Lentille         | Roue          |
|                |                    |                     | Autruche         |               |
| Double crochet |                    |                     | Forme d'être     |               |
| Argon          | Question d'un test |                     |                  | Bradype       |
|                | Fleuve             |                     |                  | Père de Jason |
| Spectacles     |                    |                     | Double voyelle   | Tribune       |
| Rejeter        |                    |                     | Illusions        |               |
|                |                    | Rouée               |                  |               |
|                |                    | Dogme               |                  |               |
| Poli           |                    |                     | Difficulté       | Espionnes     |
| Volonté        |                    |                     | De près          |               |
|                |                    | Altéré par l'air    |                  |               |
|                |                    | Foyer               |                  |               |
| Renard bleu    | Mesures            |                     |                  | De trop       |
|                | Coule en Suisse    |                     |                  | Avare         |
|                |                    |                     | Trait de lumière |               |
| Ruées          | Talent             |                     | Insipide         |               |
|                |                    |                     | Possessif        |               |

## Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

### Formation des chaînes de montagnes (8 lettres)

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | E | T | N | A | R | R | E | B | A | L | E | U | T | N | E | V | E |
| T | V | T | O | T | E | L | F | E | R | T | E | N | R | A | C | R | A |
| A | N | E | I | T | S | R | U | O | C | E | T | I | O | R | D | M | T |
| R | M | E | N | A | N | B | A | I | N | S | I | A | R | F | A | N | V |
| E | E | A | I | U | R | E | E | T | I | D | R | U | S | T | A | O | E |
| N | T | I | U | R | E | T | M | G | A | I | N | E | E | S | L | E | S |
| T | I | R | S | R | O | S | B | E | O | G | E | U | S | O | S | E | O |
| N | E | T | I | A | O | T | U | O | D | R | R | A | N | I | A | L | R |
| O | I | M | R | E | R | S | N | R | U | N | C | T | M | D | M | L | O |
| E | V | A | U | E | R | B | E | E | S | R | E | E | C | R | E | E | M |
| E | L | A | R | L | B | P | T | P | P | A | R | R | A | A | R | U | E |
| T | N | A | L | G | A | I | O | E | R | R | U | E | N | N | E | R | R |
| I | O | E | P | E | N | C | L | R | I | A | A | T | R | R | N | C | E |
| A | I | T | N | O | M | A | L | E | T | R | I | I | O | O | I | A | I |
| R | S | N | M | R | E | I | M | A | D | A | I | R | C | C | A | R | T |
| T | N | A | N | O | I | T | A | E | R | C | I | A | I | E | R | M | R |
| E | E | R | F | I | S | S | E | R | P | E | R | L | M | E | T | E | O |
| R | P | O | E | P | U | O | R | T | T | N | E | M | E | L | E | E | P |

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ABERRANT - AMATEUR - AMAUROSE - AMERE - ARMEE - ARPENT - AVENUE - BAIN - BOURRE - BRASIER - CALUMET - CARNET - CASSANT - CORNAC - CORNARD - COURS - CREATION - CRUELLE - DAMIER - DROITE - ELEMENT - ETRIER - EVENTUEL - FRAIS - GAIN - GRAIN - LIBERTIN - MAIRIE - MALE - MONITEUR - MOROSE - ORANTE - ORIENT - OVALE - PALE - PENSION - PORTAIL - PORTIERE - PRAIRIE - REFLET - REMISE - RENDEMENT - REPRESENTIF - RETRAITE - SURDITE - SURSAUT - TRAIN - TRAITE - TROUPE - VOLONTE.

## Solutions du précédent numéro

### MOTS CROISÉS

#### HORIZONTALEMENT :

1. Desiderata - 2. Épeire - Mas - 3. Pot - Osiers - 4. Ru - Ei - Année - 5. Événés - Sn - 6. Cape - Sil - 7. Animés - Api - 8. TT - Ânes - E.M - 9. Sai - Tsé-tsé - 10. Obéré - Cran - 11. NL - Est - Ont - 12. Éta - Bouts.

#### VERTICALEMENT :

1. Dépréciation - 2. Épouvantable - 3. Set - Épi - Se - 4. Il - Énéma - Réa - 5. Droit - Entes - 6. EES - Esses - Tb - 7. Iasi - Sec - 8. Amen - La - Trou - 9. Tares - Pesant - 10. Assentiments.

### MOTS FLÉCHÉS

#### HORIZONTALEMENT :

Riflards - Lien - Uélé - Ca - Ânes - EE - Pâtée - As - Ai - Œstres - Dais - At - Pair - Gs - Or - Trépassée - Dé - Salée - Us - le - Mât - Arpente - Se.

#### VERTICALEMENT :

Dilapidateur - Fi - Air - S.P - Aléatoires - Années - Pain - Tr - EES - Galet - Dûs - Tassé - Usé - Art - Sem - Lésé - O.E - As - Énée - Surette.

### MOTSMASQUÉS ONYCHOPHAGIE

## L'Unesco appelle à renforcer la protection de ses sites face aux défis environnementaux et sociétaux mondiaux

L'Unesco a appelé à renforcer la protection de ses sites face aux défis environnementaux et sociétaux mondiaux, dans un rapport publié, mardi, intitulé : "Vivre avec la nature dans les sites de l'Unesco : contributions mondiales et locales". Il s'agit du premier rapport examinant l'ensemble des sites de l'Unesco, biens du patrimoine mondial, réserves de biosphère et géo-parcs mondiaux, comme un réseau unique de plus de 2.260 sites couvrant plus de 13 millions de km<sup>2</sup>. Selon le rapport, les sites de l'Unesco abritent plus de 60 % des espèces recensées à l'échelle mondiale, dont environ 40 % ne se trouvent nulle part ailleurs sur la Terre. Ils renferment aussi quelque 240 gigatonnes de carbone, soit l'équivalent de près de 20 années d'émissions mondiales actuelles si ce carbone venait à être libéré. En outre, ces sites accueillent près de 900 millions de personnes, soit approximativement 10 % de la population mondiale. Malgré leur importance à l'échelle mondiale, ces sites font face à des pressions croissantes, souligne le rapport, précisant que près de 90 % d'entre eux sont confrontés à des niveaux élevés de stress environnemental, tandis que les risques liés au climat ont augmenté de 40 % au cours de la dernière décennie. En l'absence de mesures renforcées, ils s'exposent à des risques tels que la disparition des glaciers, l'effondrement des récifs coralliens, le déplacement d'espèces, l'aggravation du stress hydrique et la transformation des forêts de puits de carbone en sources de carbone. Le rapport appelle à intensifier les efforts autour de quatre priorités, à savoir, restaurer les écosystèmes afin de renforcer la résilience, promouvoir un développement durable grâce à une coopération transfrontalière accrue, intégrer davantage les sites de l'Unesco dans les plans climatiques mondiaux, et mettre en place une gouvernance plus inclusive à l'égard des peuples autochtones et des communautés locales.

## 29 morts et 1456 blessés sur les routes en une semaine

Vingt-neuf (29) personnes sont décédées et 1456 autres ont été blessées dans 1227 accidents de la route survenus durant la période du 12 au 18 avril, dans plusieurs wilayas, indique, mardi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 4 morts et 40 blessés, suite à 36 accidents de la circulation, précise la même source. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 577

incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (96 incendies), Oran (31) et Blida (27). S'agissant des cas d'intoxication au monoxyde de carbone émanant de dispositifs de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont effectué plusieurs interventions pour la prise en charge de 51 personnes incommodées par ce gaz, note le communiqué, déplorant toutefois le décès d'une personne dans la wilaya de Constantine.



## La distribution d'eau potable perturbée dans 7 communes de la wilaya de Khenchela

La distribution d'eau potable connaît une perturbation dans sept (7) communes de la wilaya de Khenchela, indique un communiqué publié mardi par la cellule de communication de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Le document précise que cette perturbation, qui concerne les communes de Kais, de Taouzianet, d'El-Hamma, d'El-Mahmel, d'Ouled Rechache, d'Ensi-gha et de Khenchela, est due à "l'interruption du pompage depuis la station de barrage de Koudiat Lemdouar (Batna) en raison des travaux de maintenance entrepris par les services techniques de cet ouvrage pour garantir la distribution régulière du précieux liquide durant les jours de l'Aïd El Adha". Selon le communiqué de l'ADE, un "programme spécial" a été mis en place pour alimenter la population à partir du volume produit à partir des puits artésiens, et au moyen de citernes jusqu'à la fin des travaux de maintenance des installations du barrage de Koudiat Lemdouar. L'ADE, qui "s'excuse auprès de ses clients" de cette perturbation "indépendante de sa volonté", assure que l'alimentation eau potable "reprendra ultérieurement" dans les communes concernées.

## 9 blessés suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un engin de travaux à Constantine

Neuf personnes ont été blessées suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un engin de travaux routiers, survenue lundi dans la ville de Constantine, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile. L'accident qui s'est produit, à la cité des muriers, a causé des blessures à ce nombre de personnes âgées entre 26 et 69 ans qui ont été acheminées vers le centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr. Benbadis, a précisé la cellule d'information et de communication de ce corps constitué. L'intervention pour cet accident a été assurée par les éléments du poste avancé de la Protection civile de la même ville en coordination avec ceux de l'unité secondaire de la daïra de Constantine, a-t-on indiqué. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident.

## Près des trois quarts des pays européens recourent aux diagnostics assistés par l'IA

Près des trois quarts des Etats de l'Union européenne (UE) utilisent des outils d'intelligence artificielle (IA), notamment pour l'imagerie médicale, la détection des maladies et l'aide à la décision clinique, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans un nouveau rapport. Ce rapport, publié lundi, révèle une "dynamique forte et constante" dans l'ensemble, les 27 pays reconnaissant l'amélioration des soins aux patients comme un moteur du développement de l'IA et la majorité d'entre eux déployant déjà des outils d'IA en milieu clinique. S'appuyant sur des données recueillies entre juin 2024 et mars 2025, le rapport de la branche européenne

de l'OMS met en évidence un contexte dans lequel les systèmes de santé de la région s'emploient activement à jeter les bases nécessaires pour exploiter ces technologies de manière sûre, équitable et responsable. Alors que 74% des pays de l'UE déclarent utiliser l'IA dans le domaine du diagnostic et que 63% ont recours à des "chatbots" pour favoriser l'implication des patients, la région s'attache désormais à faire en sorte que la formation du personnel suive le rythme, les pays intégrant de plus en plus les compétences en IA tant dans la formation initiale que dans le développement professionnel continu. Dans ce contexte de restructuration et d'anticipation des usages, les sys-

tèmes de santé commencent à adapter leurs ressources humaines et leurs dispositifs de formation. Près de la moitié des Etats membres de l'UE ont déjà créé des postes professionnels dédiés à l'IA et à la science des données dans le domaine de la santé. A mesure que l'IA s'intègre davantage dans les milieux cliniques, le rapport montre l'urgence de veiller à ce que les professionnels de santé

disposent des compétences nécessaires pour travailler avec ces technologies de manière sûre et efficace, afin de maintenir des normes élevées de soins aux patients. La branche européenne de l'OMS encourage donc les gouvernements à renforcer la préparation du personnel par l'éducation et la formation aux principes fondamentaux de l'IA, à l'éthique et à la gouvernance des données.

## Près de 8.000 migrants morts ou portés disparus sur les routes migratoires en 2025

Près de 8.000 migrants sont morts ou portés disparus sur les routes migratoires à travers le monde l'an dernier, un chiffre inférieur au record de 9.200 enregistré en 2024, a indiqué l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), dans un rapport mardi. "Les près de 8.000 décès enregistrés en 2025 marquent la poursuite et l'aggravation d'un échec mondial à mettre fin à ces décès évitables", a souligné l'OIM dans son rapport annuel sur ce sujet. Depuis le début de l'année, l'agence onusienne a déjà enregistré 1.723 personnes mortes ou portées disparues sur les routes migratoires. Selon l'OIM, la baisse enregistrée l'an dernier "est liée en partie à une diminution réelle du nombre de personnes qui tentent d'emprunter des routes migratoires irrégulières et dangereuses", en particulier sur le continent américain. "Mais elle s'explique aussi par les restrictions financières imposées aux acteurs humanitaires qui documentent les décès de migrants sur les principaux axes de migration", a-t-elle expliqué. Au total, plus de 80.000 migrants sont morts ou ont été portés disparus depuis que l'agence onusienne a commencé à recueillir ces données en 2014.

## EXPRESS- HISTORIQUE

### Tradition cruelle (19)

Mouhari, aux côtés de la cour du Grand Khan, s'échinait à percer le mystère de l'énigme ; mais leurs esprits, malgré leurs efforts conjugués, demeurèrent impuissants à en saisir la réponse...



Le Grand Khan, à son tour, se creusa l'esprit avec ardeur ; mais nulle lueur ne vint éclairer son entendement, et l'horizon de la réponse demeura désespérément vide.



La nuit étendit son voile et prit demeure sur les lieux, tandis que l'énigme, obstinée, demeurait encore irrésolue.



à suivre

## MISE

### AUX POINGS

«La finale ne sera facile pour aucune des deux équipes. Le Zamalek est un grand club, riche d'une grande expérience des compétitions africaines. Nous nous préparons avec soin et aborderons ces matchs avec le sérieux qu'ils méritent»

Lamine Ndiaye, entraîneur de l'USM Alger





Dans la journée : Ensoleillé  
Vent : 17 km/h  
Humidité : 70 %



Dans la nuit : Dégagé  
Vent : 10 km/h  
Humidité : 93 %

Dohr : 12h47  
Assar : 16h30  
Maghreb : 19h32  
Ïcha : 20h57

Jeudi 5 dhou  
al-q'ida 1447  
Sobh : 04h30  
Chourouk : 06h04

INCIDENT INÉDIT DANS UN AÉROPORT FRANÇAIS

## Un vol fantôme vers Marrakech

*Pays souvent présenté comme une référence en matière d'organisation et d'infrastructures, la France vient pourtant d'offrir une scène digne d'une satire administrative. Un avion a décollé sans passagers, non pas à cause d'une tempête ou d'une panne technique, mais faute... d'agents de sécurité.*



PH : DR

Un Boeing 737-800 de la compagnie Ryanair, programmé pour relier « Paris » à Marrakech, a quitté l'aéroport de Châlons-Vatry sans aucun des 192 voyageurs censés embarquer. La raison est aussi simple qu'embarrassante : aucun agent de sûreté n'était présent pour effectuer les contrôles obligatoires. Sans contrôle, pas d'embarquement. La règle est stricte et ne laisse aucune place à l'improvisation. Le premier paradoxe commence avec la destination affichée. Car ce vol présenté comme parisien ne décollait pas réellement de la capitale. Situé à plus de deux heures de route de Paris, l'aéroport de Châlons-Vatry illustre ces plateformes périphériques qui empruntent le nom d'une

grande ville pour exister commercialement. Un choix marketing qui masque souvent une réalité moins reluisante : des infrastructures modestes, des moyens humains réduits et une organisation fragile. Le jour du départ, aucun dispositif de remplacement n'a été prévu pour pallier l'absence des agents de sûreté. Or ces personnels relèvent d'un opérateur distinct disposant d'autorisations spécifiques. Ni la compagnie aérienne ni les employés présents sur place ne pouvaient légalement assurer leur mission. Résultat : des passagers prêts à voyager, un avion prêt à partir... et un système incapable de fonctionner. Face à la situation, la décision prise souligne une logique devenue familière

dans le transport aérien européen. Après deux heures de retard, la compagnie a préféré préserver son programme global plutôt que d'attendre indéfiniment une solution. L'appareil a donc décollé à vide afin d'éviter des perturbations en cascade. Une décision rationnelle sur le plan économique, mais difficilement défendable du point de vue des voyageurs abandonnés sur le tarmac.

### UNE RESPONSABILITÉ DILUÉE

L'incident révèle surtout un flou institutionnel typiquement administratif. Le vol n'ayant pas été officiellement annulé, le règlement européen CE 261/2004 sur les compensations reste difficile à appliquer. Ryanair estime que la

situation relève de circonstances extérieures échappant à son contrôle. En clair, l'avion a bien volé, donc personne ne semble réellement responsable. Les passagers, eux, se retrouvent dans une zone juridique grise. La seule solution proposée consiste en un report gratuit sur un prochain vol. Mais la liaison n'étant opérée que deux fois par semaine, replacer près de deux cents personnes prendra nécessairement du temps. Beaucoup devront prolonger leur séjour, modifier leurs réservations ou supporter des frais supplémentaires sans garantie d'indemnisation. Au-delà de l'anecdote, cet épisode met en lumière une contradiction frappante. La France impose des normes de sécurité parmi les plus strictes d'Europe, mais se montre incapable d'assurer la présence minimale du personnel nécessaire pour les appliquer. Entre multiplication des acteurs, externalisation des services et rigidité administrative, l'efficacité promise laisse place à une bureaucratie paralysante. À vouloir tout réglementer sans toujours garantir les moyens humains, la France a offert un spectacle rare : celui d'un avion parfaitement conforme... mais inutile.

Mohamed Amine Toumiat

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

## La sécurité sociale et l'emploi à l'examen

Le Gouvernement a examiné, hier, sous la présidence du Premier ministre, Sifi Ghrieb, deux dossiers relatifs à la sécurité sociale et à l'emploi des ressortissants étrangers. Un communiqué des services du Premier ministre a précisé que le Gouvernement a, premièrement, examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités de la prise en charge par l'Etat du versement des charges financières résultant de l'augmentation du taux de remboursement des prestations en nature de la sécurité sociale au profit de certaines catégories d'assurés sociaux. Ce texte, précise la même source, intervient dans le but de réglementer la couverture par l'Etat du différentiel des frais de remboursement des prestations en nature d'assurance maladie au profit de certaines catégories d'assurés sociaux. Le Gouvernement a également entendu une communication sur l'emploi de la main d'œuvre étrangère en Algérie. Cet exposé a mis en exergue l'arsenal juridique national régissant cet aspect conformément, notamment, à la convention 97 de 1949 de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux travailleurs migrants, consacrant le principe d'égalité de traitement entre travailleurs nationaux et étrangers. Cet exposé a mis en exergue la nécessité de développer davantage des compétences nationales pour accompagner les grands projets d'investissement structurants et la transformation économique nationale.

R. N.

FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

## Huit projets sélectionnés pour sa 6<sup>e</sup> édition

Dans le cadre de sa sixième édition, prévue du 24 au 30 avril 2026, le Festival du Film méditerranéen d'Annaba annonce la sélection de huit projets dans la catégorie développement du programme « Annaba Days of Cinema Industry ». Cette initiative s'inscrit dans une volonté de structuration de l'industrie cinématographique régionale.

Cette année, 212 projets ont été soumis par des créateurs issus des pays méditerranéens et du monde arabe. Le programme « Annaba Days of Cinema Industry », lancé en 2024, poursuit ainsi son objectif de soutien aux projets en développement, à travers des ateliers, des sessions de mentorat et des rencontres avec des producteurs et experts internationaux.

Le Festival du Film méditerranéen d'Annaba s'impose, année après année, comme un rendez-vous culturel majeur réunissant cinéastes, professionnels du septième art et acteurs de l'industrie audiovisuelle issus des deux rives de la Méditerranée et du monde entier. Organisé dans la ville d'Annaba, il confirme son rôle de pont artistique et culturel entre les civilisations méditerranéennes. Créé en 2015, le festival s'est donné pour mission de promouvoir la création cinématographique contemporaine.

Il propose une programmation riche et diversifiée allant des longs et courts métrages de fiction aux documentaires, en passant par des œuvres expérimentales et des films intégrant l'intelligence artificielle, illustrant ainsi les nouvelles frontières de la création audiovisuelle. Au-delà des projections, le festival accorde une importance particulière à la formation

et à l'accompagnement des jeunes talents. Des ateliers spécialisés, des sessions de mentorat ainsi que des programmes de financement et de développement de projets sont organisés afin de soutenir les cinéastes émergents et renforcer la dynamique de production dans la région méditerranéenne et en Algérie. Chaque édition met également à l'honneur un pays invité, favorisant ainsi les échanges culturels et professionnels. Le festival rend par ailleurs hommage à des figures marquantes du cinéma méditerranéen et international, saluant leur contribution au développement du septième art.

### L'ÉGYPTE INVITÉE D'HONNEUR

Dans une volonté de renforcer le dialogue cinématographique méditerranéen, l'Égypte a été désignée invitée d'honneur de cette édition 2026. Ce choix met en lumière son rôle historique dans la production cinématographique arabe et méditerranéenne, ainsi que sa contribution à l'évolution du langage audiovisuel.

Le festival rappelle également la richesse des coproductions algéro-égyptiennes, qui ont marqué plusieurs décennies de création commune, notamment à travers des œuvres emblématiques du cinéma arabe. L'ambassadeur d'Égypte en Algérie a salué cette initiative, soulignant la profondeur des relations culturelles entre les deux pays et l'importance de ce type de rencontres pour renforcer les échanges artistiques. Le commissaire du festival a, de son côté, qualifié cette invitation de « célébration d'un héritage cinématographique commun ». Le festival a également annoncé la clôture des inscrip-

tions le 28 février 2026, avec un total de plus de 2000 films reçus provenant de 101 pays. Cette participation massive confirme l'attractivité croissante de la manifestation.

Les œuvres soumises couvrent une grande diversité de genres : fiction, documentaire et cinéma expérimental, illustrant la richesse des expressions cinématographiques contemporaines. Toutes les œuvres sélectionnées bénéficieront de premières projections en Algérie, renforçant ainsi la vocation du festival à offrir

des découvertes inédites au public. À travers cette nouvelle édition, le Festival du Film méditerranéen d'Annaba confirme son positionnement comme plateforme internationale de dialogue artistique, de promotion des jeunes talents et de valorisation des cinémas méditerranéens. Il s'affirme plus que jamais comme un espace de rencontre, de création et de coopération entre les cultures du bassin méditerranéen et au-delà.

M. Seghilani

## SOUS-RIRE

